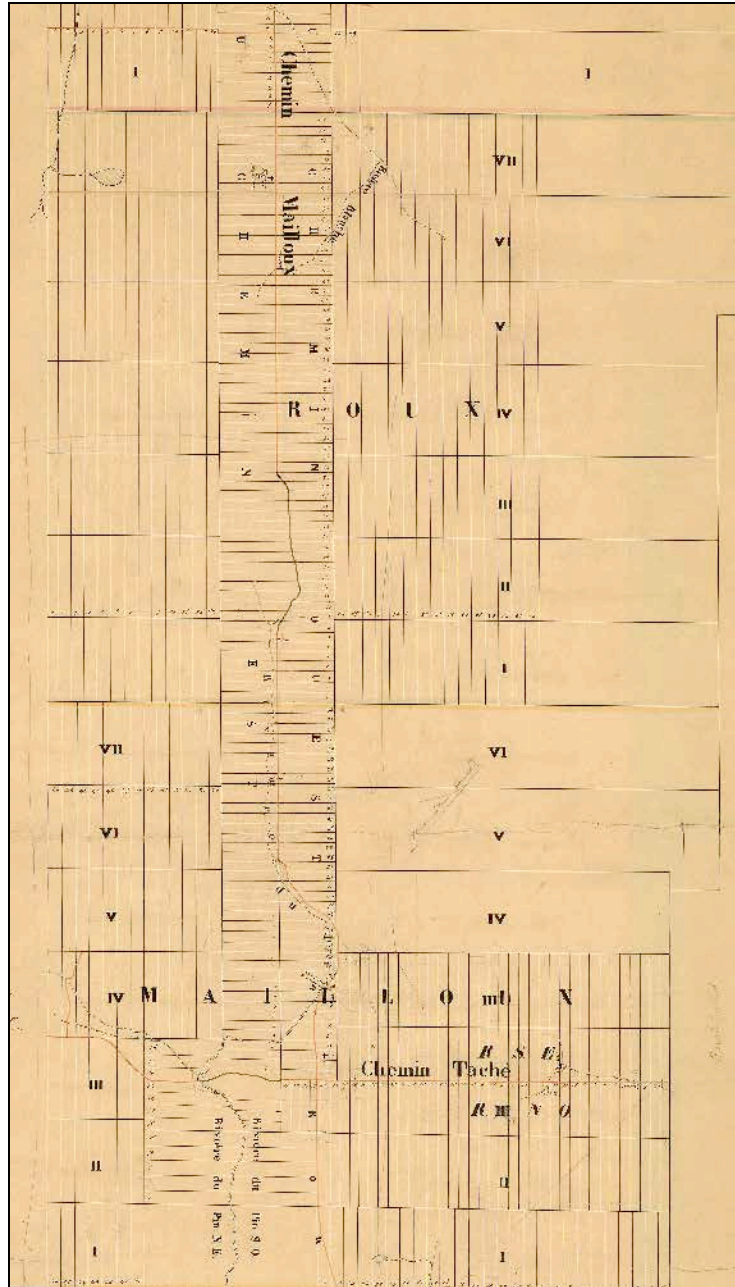

**PARC ÉOLIEN SAINT-PHILÉMON S.E.C.
PARC ÉOLIEN DE SAINT-PHILÉMON**

Étude d'impact sur l'environnement : volume 3

2.4 *Étude de potentiel archéologique*

*PESCA Environnement
14 décembre 2011*

PARC ÉOLIEN DE SAINT-PHILÉMON
ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE (111001-250)



Rapport final

Québec, juin 2011

Parc éolien de Saint-Philémon
Étude de potentiel archéologique

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal
Archéologue consultant
218, rue des Franciscains
Québec (Québec) G1R 1J1
Téléphone : 418 649-9802
jypintal@videotron.ca

Québec, juin 2011

RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement afin d'évaluer les impacts sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet de parc éolien de Saint-Philémon.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier six zones de potentiel relatives à une éventuelle occupation amérindienne. Advenant que les travaux prévus interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

Figure de la page couverture : Plan du relevé des chemins de colonisation dans les cantons Armagh, Mailloux, Roux et Bellechasse (BAGQ, Lavergne 1876)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1.0 LA MÉTHODE	4
1.1 Le potentiel archéologique préhistorique	4
1.1.1 L'acquisition des connaissances	4
1.1.2 L'analyse des données	5
1.2 Le potentiel d'occupation historique	6
2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE.....	9
2.1 Le paysage actuel.....	9
2.1.1 Géologie et sources de matières premières.....	9
2.1.2 Les dépôts de surface.....	11
2.1.3 L'hydrographie	16
2.1.4 La végétation	16
2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales.....	16
3.0 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE.....	19
3.1 La période préhistorique	19
3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA).....	19
Le Paléoindien ancien (11 500 à 10 000 ans AA).....	20
Le Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA).....	21
3.1.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3 000 ans AA).....	22
Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 5 000 ans AA)	22
L'Archaïque récent (5 000 à 3 000 ans AA)	23
3.1.3 La période sylvicole (de 3 000 ans AA à environ 1 500 ans A.D.).....	24
3.2 La période historique	25
4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	35
4.1 État des connaissances en archéologie	35
4.2 La cartographie des zones de potentiel.....	36
CONCLUSION	39
OUVRAGES DE RÉFÉRENCE	40

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude	2
Figure 2 – Limite du secteur à l'étude	3
Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Paul-de-Montminy	10
Figure 4 – Dépôts de surface du secteur à l'étude	12
Figure 4 – Légende, dépôts de surface du secteur à l'étude	13
Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude.....	14
Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude, légende	15
Figure 6 – Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP	18
Figure 7 – Carte des provinces du Canada	26
Figure 8 – Carte de l'Amérique septentrionale	27
Figure 9 – Axe de circulation des Hurons/Wendat dans la région au XIX ^e siècle	29
Figure 10 – Plan de compilation des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et de Kamouraska, du fleuve St-Laurent à la frontière avec le Maine. Ligne frontière provinciale conformément au traité d'Ashburton 1842.....	30
Figure 11 – Plan du relevé des chemins de colonisation dans les cantons Armagh, Mailloux, Roux et Bellechasse	31
Figure 12 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte planimétrique de 1929	33
Figure 13 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte topographique de 1944	34
Figure 14 – Zones de potentiel archéologique amérindien, préhistorique et historique.....	38

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I	Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien	7
Tableau II	Inventaires archéologiques effectués à proximité du secteur à l'étude	35

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PESCA Environnement

Francis Caron Chargé de projet

Consultant

Jean-Yves Pintal Archéologue, rédaction, cartographie

INTRODUCTION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement dans le but d'évaluer les répercussions possibles du projet éolien de Saint-Philémon sur les ressources archéologiques régionales (figures 1 et 2).

Cette étude de potentiel a pris en considération diverses données, comme les rapports de recherches, monographies et autres publications disponibles dans les domaines historique, préhistorique, patrimonial, archéologique, géomorphologique, géologique et hydrographique qui concernent la zone à l'étude.

Ce document s'ouvre sur une description de la méthode utilisée. Le paysage actuel et les principales phases de la mise en place de ce paysage sont ensuite décrits. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine de la région et s'attardent à la présentation du potentiel archéologique de la zone à l'étude. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents. On y trouve aussi des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

Ces recherches et les analyses qui ont suivi ont permis de cartographier des zones de potentiel archéologique relatives à une éventuelle occupation amérindienne et eurocanadienne. Advenant que des aménagements associés au projet interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

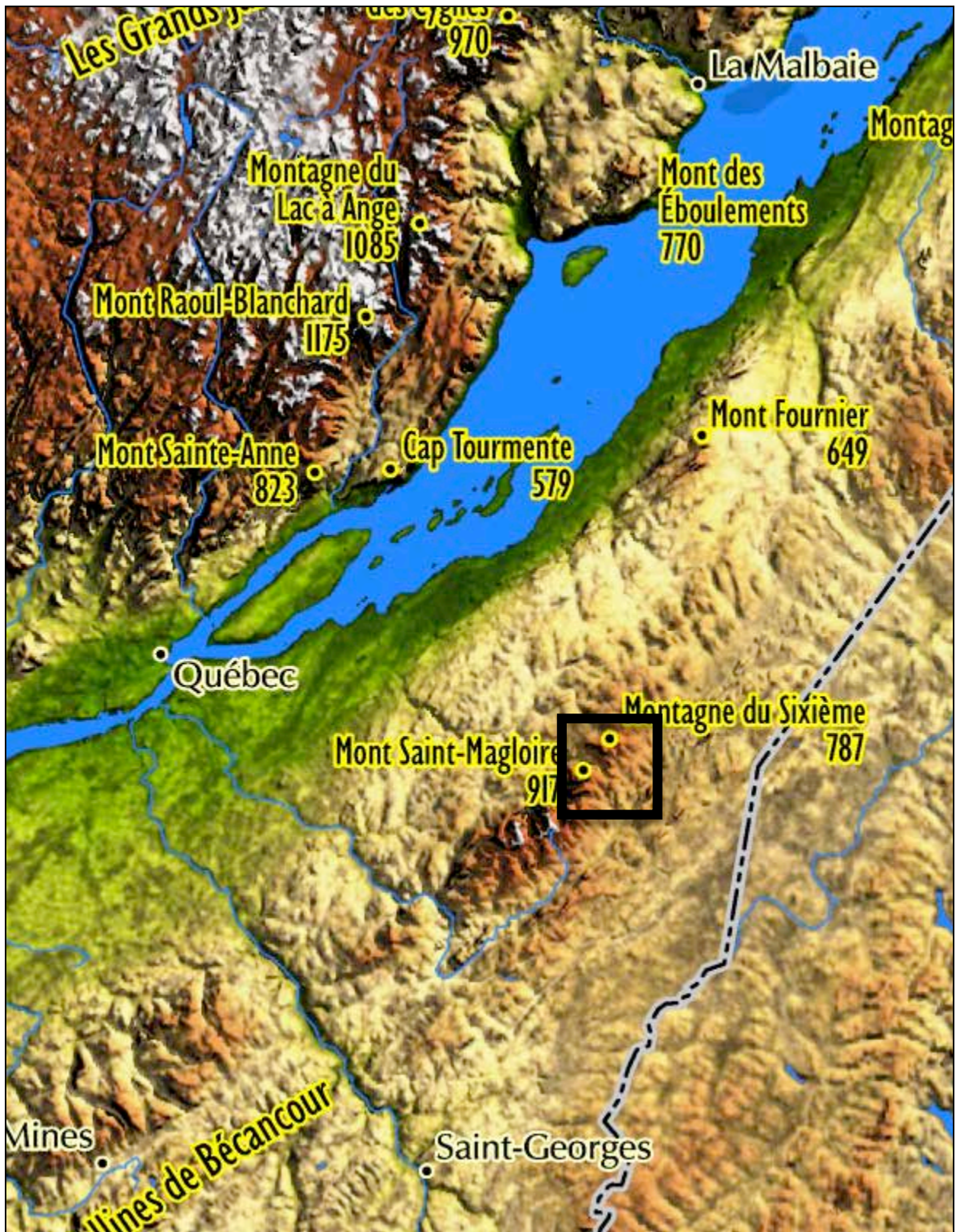


Figure 1 – Localisation générale du secteur à l'étude (MRNFQ 2001, Le relief du Québec, collection géoréférence, Québec)

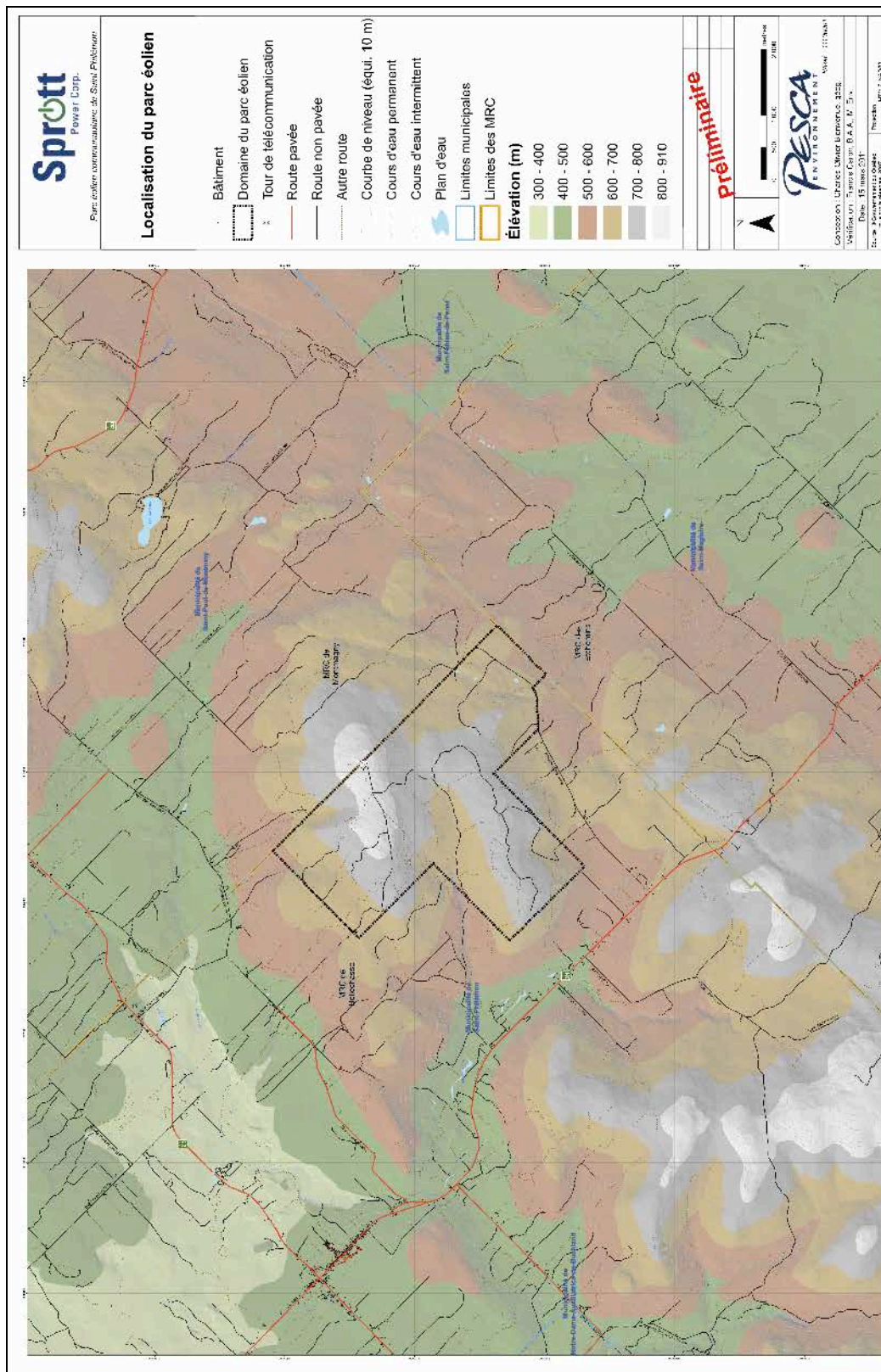


Figure 2 – Limites du secteur à l'étude (PeESCA Environnement 2011)

1.0 LA MÉTHODE

Cette étude de potentiel archéologique traite de la probabilité qu'il y ait des vestiges ou des artefacts, témoignant d'une occupation amérindienne et eurocanadienne, à l'intérieur des limites du secteur à l'étude. En ce qui a trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques, les paramètres servant à déterminer le potentiel archéologique proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles du milieu à l'étude avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (eurocanadiens et amérindiens), divers documents permettent parfois de localiser précisément des établissements relatifs à cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Les découvertes des dernières années ont démontré que les Amérindiens fréquentent le Québec depuis environ 11 000 ans. Ce fait était contesté, il y a à peine une décennie (Dumais et Rousseau 2002a). Il a aussi été établi que, dépendamment des régions, les Amérindiens pouvaient recourir à une vaste gamme des unités de paysage qui composent leur territoire d'exploitation. Par conséquent, les études de potentiel doivent être constamment ajustées en fonction de l'état des connaissances.

1.1 Le potentiel archéologique préhistorique

1.1.1 L'acquisition des connaissances

La collecte de données documentaires a été restreinte à un rayon de 20 km autour du secteur à l'étude. Ces données ont été obtenues en consultant des sources telles que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ 2011), le Répertoire des biens culturels et arrondissements du Québec, le Macro-Inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le

Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (AAQ 2005), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région à l'étude. Dans la mesure du possible, lorsque ces données sont accessibles, les modes d'occupation contemporaine du territoire par les autochtones sont pris en considération.

1.1.2 L'analyse des données

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement humain dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel archéologique se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements étant influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que peu de régions du Québec ont fait l'objet de recherches suffisamment approfondies. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Cette rareté des vestiges ne permet pas d'apprécier l'importance que chaque groupe a accordée à un espace en particulier au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (nomades/sédentaires), les archéologues ont donc davantage recours aux données environnementales, contingences de l'activité humaine.

Ce qui est alors étudié, ce ne sont pas tant les manifestations culturelles sur un territoire qu'un territoire susceptible de contenir divers indices de cette présence. En admettant cette faiblesse, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains. Ainsi, peu ou pas de critères permettent de localiser les cimetières, les peintures rupestres, les lieux d'extraction des matériaux lithiques, ceux de pratiques cérémonielles, etc.

Une des premières étapes de l'évaluation du potentiel archéologique consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types de campements auxquels ont recours habituellement les autochtones. Une fois ces critères

définis, il devient alors possible de morceler un territoire, habituellement assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. Une telle démarche reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, elle admet la possibilité que des vestiges puissent être négligés.

Par ailleurs, les données environnementales doivent être considérées dans leur aspect actuel et passé afin de tenir compte de la transformation des lieux depuis la dernière déglaciation, particulièrement sur le plan des anciennes formes et composantes du paysage.

Pour les secteurs où très peu de données sont connues, et c'est le cas ici, le potentiel ne peut être évalué qu'en fonction de paramètres génériques. Des critères de ce type ont été définis par les archéologues du Québec (tableau I).

Lorsque vient le temps d'évaluer le potentiel archéologique d'une région, il faut également considérer l'état d'avancement de la recherche. Au cours des ans, il est possible que certains types de milieux aient été négligés par les chercheurs pour diverses raisons pratiques ou théoriques. Dans ces cas, on doit s'assurer que toute la variabilité environnementale a été prise en considération avant de statuer sur la valeur de ces milieux. Diverses zones, pouvant ne pas répondre aux critères de potentiel préalablement établis, peuvent être sélectionnées afin d'améliorer itérativement la grille d'évaluation.

1.2 Le potentiel d'occupation historique

Pour l'occupation préhistorique, aucun document ne nous permet d'identifier des lieux qui auraient pu être occupés à cette époque reculée. Pour ce qui est de l'occupation historique, tant par des Amérindiens que par des Eurocanadiens, certains documents d'archives, notamment des cartes anciennes, indiquent que la région à l'étude est fréquentée au moins depuis la fin du XVIII^e siècle. Toutefois, ces documents seront plus abondants et plus loquaces à partir du XIX^e siècle.

Facteurs environnementaux	Niveau de potentiel		
	Fort (A)	Moyen (B)	Faible (C)
Géologie	Proximité d'une source de matière première		
Géographie	Protection; plages, îles, pointes, anses, baies; points de vue dominants	Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau	Falaises
Morpho-sédimentologie	Sable, gravier, terrains plats; terrasses marines et fluviales	Terrains moutonnés Argiles altérées Pentes moyennes Eskers, moraines	Affleurements rocheux Tourbières Pentes abruptes Terrains accidentés
Hydrographie	Hydrographie primaire Proximité de cours d'eau et lacs importants Zone de rapides Eau potable Confluence de cours d'eau Axe de déplacement Distance de la rive = de 0 à 50 m	Hydrographie secondaire Petits cours d'eau Distance de la rive = de 50 à 100 m	Hydrographie tertiaire Marais Tourbières Extrémité de ruisseau Distance de la rive = 100 m et +
Végétation	Ressources végétales comestibles Protection contre les vents du nord Exposition aux vents du sud Bonne visibilité sur le territoire adjacent Bois de chauffage	Protection moyenne	Aucune protection
Faune	Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Lieux peu fréquentés par la faune
Accessibilité	Accessibilité à des territoires giboyeux Circulation facile Sentiers de portage	Difficultés d'accès selon les saisons	Difficile en tout temps

Tableau I
Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (tableau modifié de Gauvin et Duguay 1981)

La méthode d'évaluation se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes et de plans historiques. L'étude vise d'abord à déterminer quels sont les sites ou infrastructures (ex. : portage, habitation, etc.) pouvant être présents sur le territoire étudié, puis à les évaluer selon leur importance et leur qualité de conservation. Si cela s'avère nécessaire, des recommandations sont formulées afin de planifier une intervention archéologique.

Cela étant dit, les documents écrits, la cartographie ancienne et la tradition orale sont à même de localiser des lieux qui ont été occupés (poste de traite, portage, cimetière, etc.). Tous ces endroits sont consignés sur les cartes et ils deviennent autant de zones de potentiel. À l'occasion, les données relatives à la localisation de ces éléments étant plus ou moins précises, la superficie des zones de potentiel est alors ajustée en conséquence.

2.0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE

La zone à l'étude est localisée au centre-sud du Québec près de la frontière américaine. L'objectif de ce chapitre n'est pas de décrire exhaustivement ce territoire, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

Lorsqu'il sera fait référence au secteur à l'étude, il faut entendre les limites exactes du domaine du parc éolien, telles qu'elles sont indiquées à la figure 2. Quant à la région à l'étude ou zone d'étude, elle fait référence à un territoire plus vaste qui s'inscrit dans un rayon de 5 à 20 km autour du secteur à l'étude.

2.1 Le paysage actuel

Le secteur à l'étude fait partie de la province naturelle des Appalaches. En règle générale, cette province se compose de coteaux et de collines aux sommets arrondis et aux versants en pente douce. Toutefois, le paysage du secteur en observation diffère sensiblement puisqu'il est formé de hautes collines bordées de pentes parfois abruptes. C'est ainsi que les terrains les plus bas s'élèvent à environ 600 m au-dessus du niveau actuel de la mer (NMM), tandis les principaux sommets culminent à plus de 850 m NMM (figure 2).

2.1.1 Géologie et sources de matières premières

L'assise rocheuse de la région se compose de pierres datant de l'Ordovicien (figure 3). On y trouve principalement la formation dite des schistes de Bennett (Gobeil et coll., 2001). Comme son nom l'indique, on y trouve surtout des schistes. Ces matériaux ne sont pas d'une grande utilité pour la fabrication d'outils taillés qui requièrent normalement des matériaux plus siliceux. Par contre, ils peuvent servir à la confection d'objets bouchardés¹ et polis. Toutefois, comme ce type de pierre est abondant dans la région, le secteur à l'étude ne se démarque pas de par son offre lithique.

¹ Action de frapper la pierre avec un marteau ou une autre pierre plus résistante en vue d'aplanir sa surface, ce qui, si besoin est, facilite le polissage par la suite.

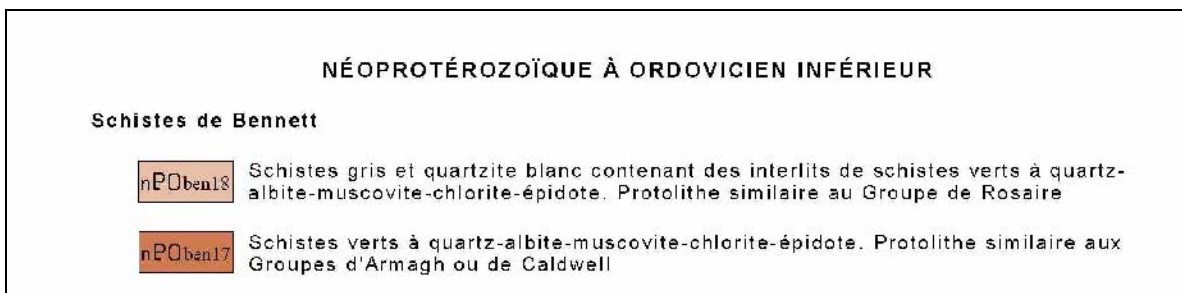
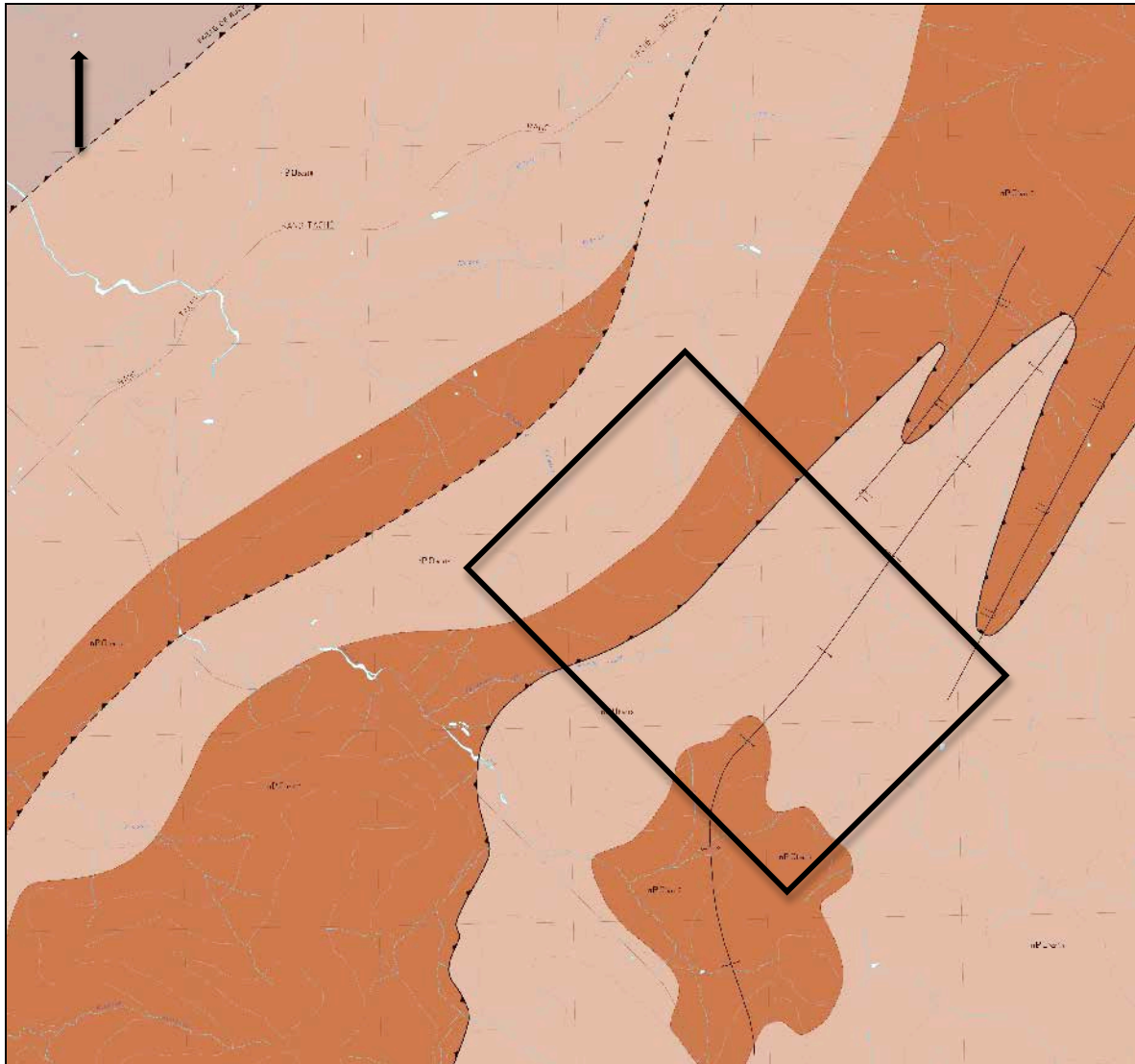


Figure 3 – Compilation géologique – Saint-Paul-de-Montminy (SIGEOM 21L09-200-0201, Géologie Québec, 1 : 20 000, Gobeil et coll. 2001) (Polygone noir = localisation approximative du secteur à l'étude)

2.1.2 Les dépôts de surface

La roche mère, qui affleure en quelques endroits dans le secteur à l'étude, est principalement recouverte par des dépôts glaciaires (tills, 1A) plus ou moins épais (1AM et 1AY) (figure 4). Lorsque l'on s'éloigne du domaine du parc éolien, on peut observer des dépôts fluvioglaciaires (sable et gravier, 2A) qui se présentent parfois sous la forme d'esker (2AE) ou de kame (2AK) et qui se concentrent le long des principaux cours d'eau qui s'écoulent au pied des collines. Dans des environnements similaires, on trouve des dépôts fluviaux (gravier et sable, 4). Quelques zones humides, composées de matériaux organiques récents (7), ont aussi été repérées.

Les dépôts fluvioglaciaires et fluviaux sont habituellement bien drainés et constituent la plupart du temps des lieux recherchés pour l'installation de campements ou d'habitations. Cela étant dit, les tills peuvent aussi être utilisés. Bref, la plupart des sols de la région, à l'exception de la roche mère et des tourbières, sont à même d'accueillir des campements ou des établissements pourvu qu'ils soient relativement plats et bien drainés.

Dans la majorité des cas, surtout pour ce qui est des tills, ces sols se présentent aujourd'hui sous la forme de podzol pierreux avec un drainage qui varie de bon à imparfait (Marcoux 1966). De part et d'autre des principaux cours d'eau, les dépôts fluvioglaciaires et fluviaux qui se présentent sous la forme de podzols ou de loams sont alors moins pierreux et mieux drainés (figure 5).

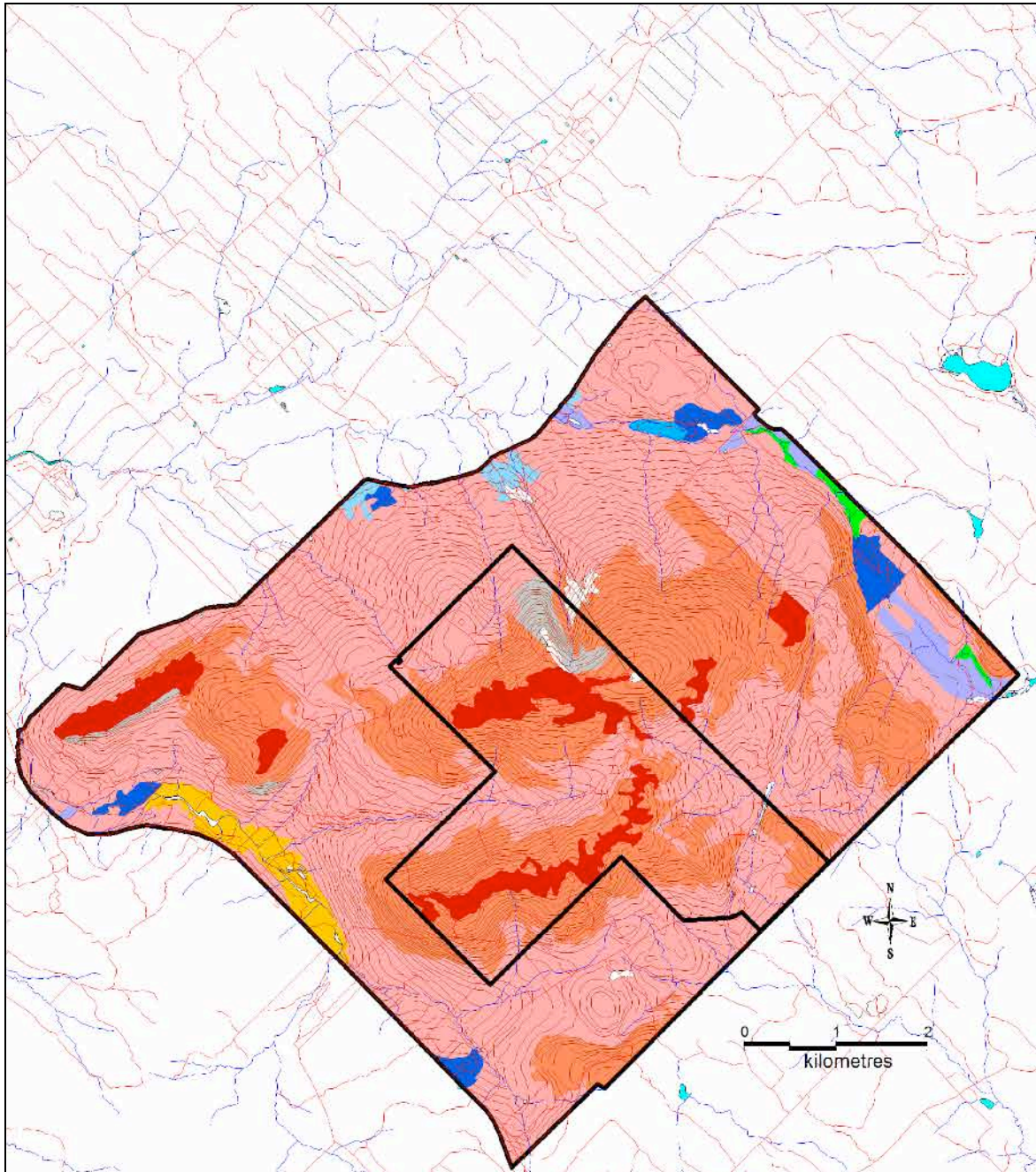


Figure 4 – Dépôts de surface du secteur à l'étude (PESCA Environnement 2011, 21L09, 1 : 20 000)

1A	Till indifférencié (épaisseur supérieure à 1 m) (farine de roches et pierres de toute taille)
1AM	Till indifférencié moyen (de 50 cm à 1 m, affleurements rocheux rares)
1AY	Till indifférencié (affleurements rocheux très rares)
2A	Dépôts juxta-glaciaires (sable, gravier, hétérogène)
2AE	Esker
2AK	Kame
2BE	Épandage
3AN	Dépôts fluviatiles anciens (gravier et sable)
7E	Dépôts organiques (matière organique)
7T	Dépôts organiques (matière organique)
R1A	Substratum rocheux et till indifférencié

Figure 4 – Légende, dépôts de surface du secteur à l'étude (MRNF, inventaire forestier, 21L09, 1 : 20 000)

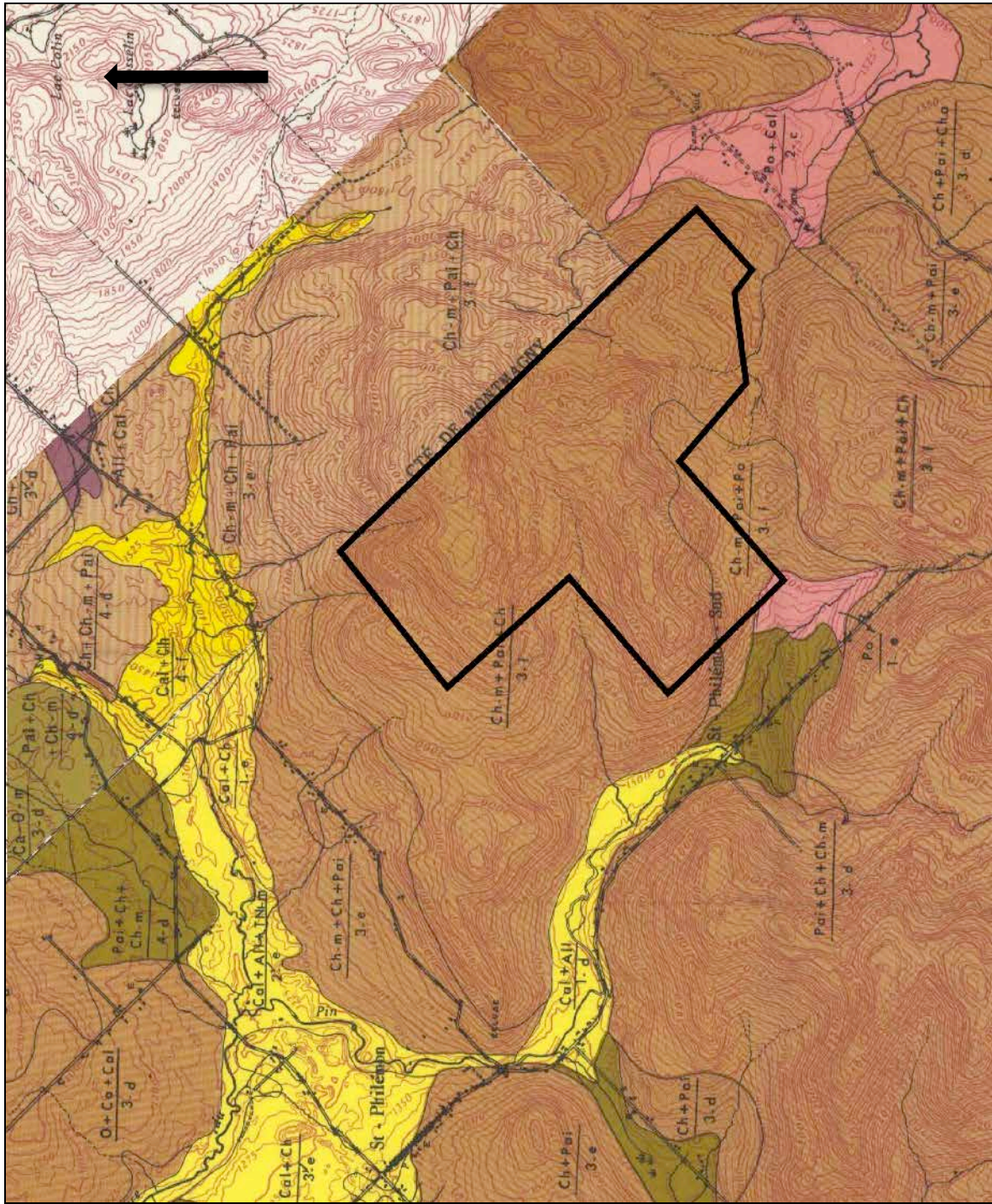


Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude (Marcoux 1966)

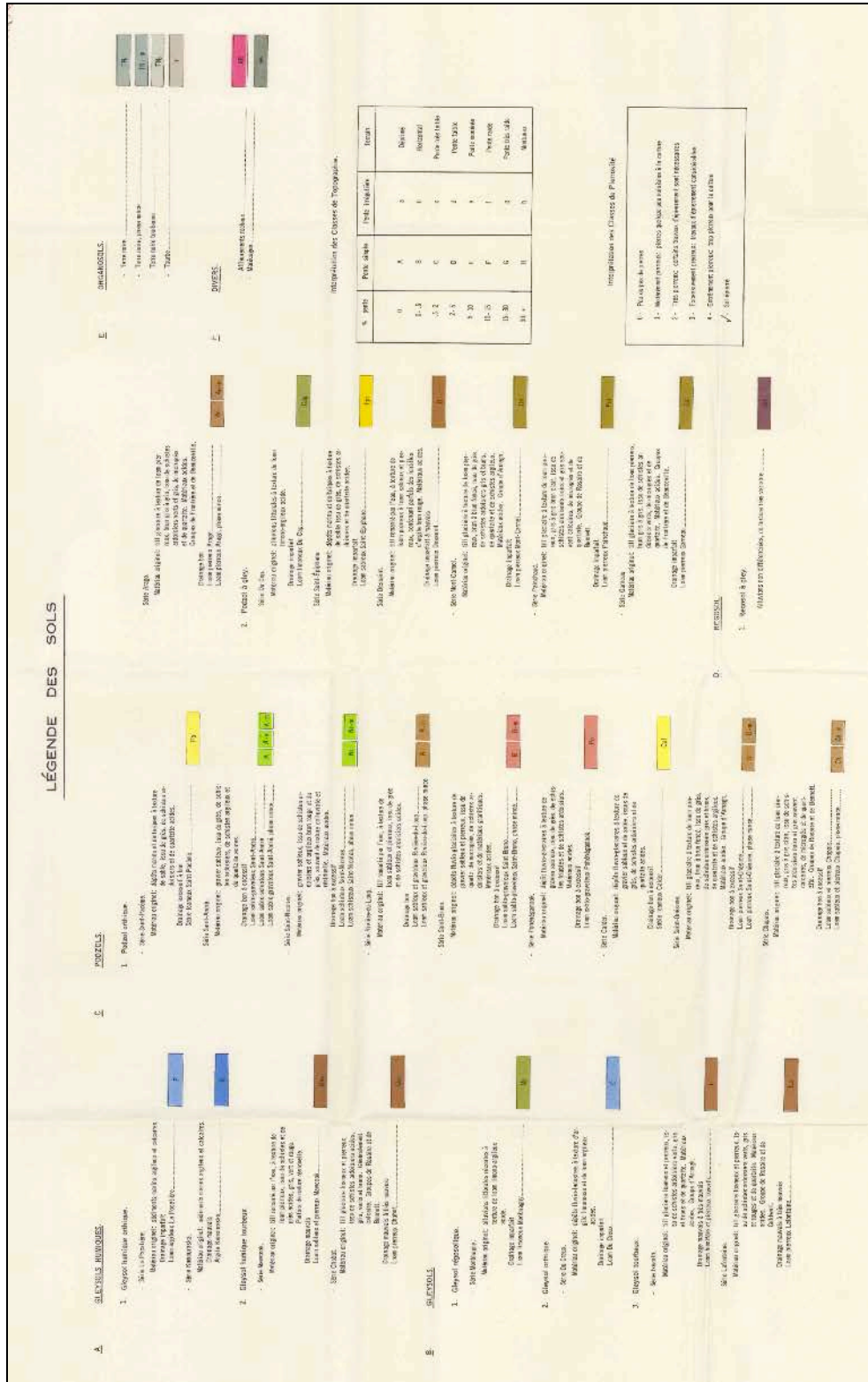


Figure 5 – Pédologie du secteur à l'étude, légende (Marcoux 1966)

2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude participe de deux bassins versants, soit ceux des rivières du Sud et Daaquam. À la première correspond une voie de circulation privilégiée entre le fleuve Saint-Laurent et l'hinterland appalachien. Pour ce qui est de la seconde, la Daaquam, elle se veut une branche de la rivière Saint-Jean, une importante voie de circulation pour le Nord-Est américain. Ces rivières sont alimentées par plusieurs ruisseaux qui drainent les eaux d'écoulement des collines qui forment le domaine du parc éolien.

2.1.4 La végétation

Bien que la région à l'étude s'intègre à même le domaine de l'érablière à bouleau jaune, à cause de son altitude élevée, elle se rapproche davantage de la sapinière à bouleau jaune. La saison de croissance y est suffisamment longue pour permettre la pratique de l'agriculture. Si cette dernière est possible dans la région, il est peu probable que tel fut le cas à l'intérieur des limites du domaine du parc éolien, les sols y étant pauvres.

La forêt régionale est riche en matière ligneuse et elle se compose d'une grande variété de plantes. Par ailleurs, elle est susceptible d'accueillir une faune diversifiée. Bref, il s'agit là d'un environnement permissif apte à remplir les besoins essentiels des êtres humains.

2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales

Il y a environ 18 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait la province. Un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle et c'est ainsi que vers 12 000 ans AA, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et une partie de l'estuaire du Saint-Laurent ont été libérés de leur gangue (Fulton et Andrews 1987). Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec. En fait, un verrou glaciaire y a persisté pendant quelque temps, empêchant les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec »; il s'ensuivit la vidange du lac Vermont/Candona, une courte période où eaux douces et eaux salées se sont mariées à la hauteur de Québec. Puis, l'immense masse d'eau douce en amont a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull. Cette phase marine, celle de la mer de Champlain, a débuté aux alentours de 11 500 ans AA, pour durer jusque vers 10 000 ans AA (Parent et coll. 1984).

Le glacier a quitté la région en observation il y a environ 11 500 ans (figure 6). La mer de Champlain n'a jamais envahi cette région puisque le secteur à l'étude occupe des terrains bien plus élevés (600 m NMM et +) que les 200 m d'altitude atteints par la mer de Champlain au maximum de son extension (Lasalle et Chapdelaine 1987). À la suite de la fonte du glacier, la région est devenue habitable vers 11 000 ans AA. Toutefois, les conditions climatiques de l'époque devaient être assez difficiles étant donné que seule une toundra arbustive colonisait les environs (Richard 1985). Cette situation changera rapidement puisque la forêt boréale s'installe vers 10 000 ans AA. À partir de 8000 ans AA, il est considéré qu'une forêt mixte est présente dans la région. Toutefois, les écosystèmes actuels ne se seraient mis en place qu'après l'hypsithermal, soit après 6000 à 5000 ans AA.

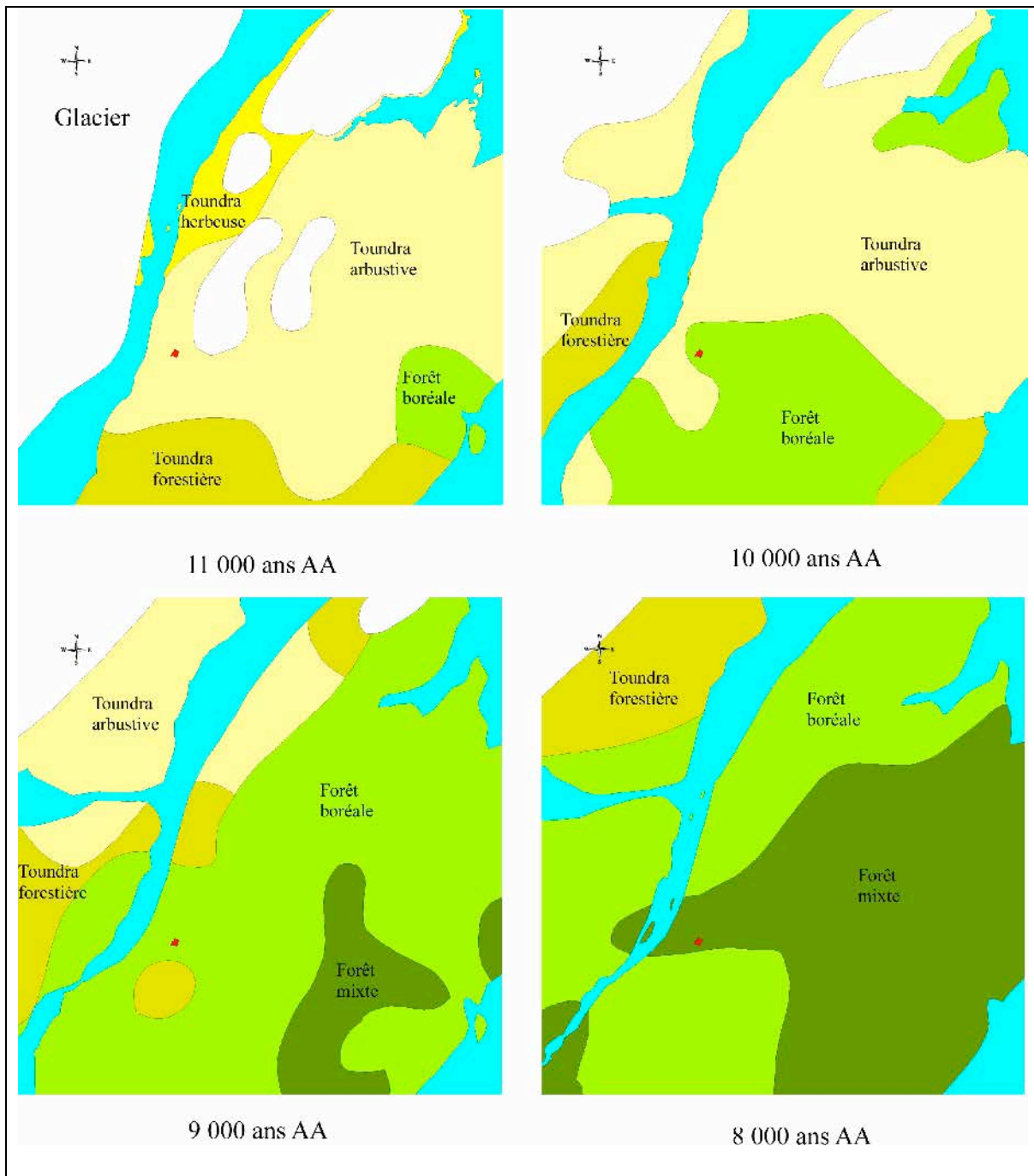


Figure 6 – Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP (1 : 500 000) (Dyke et coll. 2004)

3.0 CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien, l'Archaïque, le Sylvicole et l'Historique. Ces dernières se distinguent les unes des autres par des traits matériels comme la présence de poterie, d'un type particulier d'outils, d'une technologie de taille ou encore par des vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité.

La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la paléohistoire, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances. Pour certaines régions, l'apport des données locales demeure limité ; c'est pourquoi il importe de se référer à un cadre géographique plus vaste qui s'étend parfois à la grandeur du Québec.

Pour ce qui est de l'histoire eurocanadienne, on la divise également en quatre grandes périodes : l'ère des explorateurs (1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760), le Régime anglais (1760-1867) et la période récente (1867-1950).

3.1 La période préhistorique

3.1.1 La période paléoindienne (12 500 à 10 000 ans AA)

Au début de cette période, tandis que les glaciers recouvrent toujours une grande partie du Canada, les premiers groupes d'autochtones franchissent le détroit de Béring, alors émergé à cause d'une régression marine mondiale, et ils s'installent en Alaska et au Yukon. Peu après, la fonte du glacier dégagera un corridor terrestre qui reliera l'Alaska au centre des États-Unis. Ce corridor sera emprunté par certains groupes pour ainsi coloniser le centre de l'Amérique. Ce scénario, qui demeure encore le plus évoqué, est aujourd'hui questionné par certains archéologues. En effet, certains se demandent si quelques groupes amérindiens n'auraient pas plutôt longé les côtes de la Béringie, en utilisant certaines formes

d'embarcations, pour ainsi aboutir en Alaska, en Colombie-Britannique et dans les États du Nord-Ouest américain.

Vers 12 500 ans AA, ces Amérindiens, que l'on appelle Paléindiens, occupent le sud du Canada et tout le sud et l'ouest des États-Unis. Au fur et à mesure que la fonte du glacier libère de nouveaux territoires septentrionaux et que ceux-ci deviennent habitables, les Paléindiens les fréquentent. C'est ainsi qu'on les retrouve en Ontario, en Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes canadiennes vers 11 500 à 10 000 ans AA.

Il semble que ces premiers colonisateurs pratiquaient un vaste nomadisme, ne demeurant habituellement que peu de temps à chaque endroit. Au début, il était considéré que la base économique de ces groupes reposait sur une exploitation intensive des grands mammifères terrestres (faune pléistocène), mais il est aujourd'hui envisagé que leur mode de vie comprenait une utilisation plus généralisée de toutes les ressources disponibles. Avec le temps, le recours aux richesses de la mer semble avoir occupé une place de plus en plus importante dans leur mode de vie.

Le Palé Indien ancien (11 500 à 10 000 ans AA)

Même si les preuves d'une présence amérindienne aussi ancienne s'accumulent en Ontario, dans les États de la Nouvelle-Angleterre et dans les provinces maritimes, elles demeurent encore relativement rares au Québec. En fait, pour l'instant, seule la région du lac Mégantic en a livré des traces. Des Amérindiens de cette période se sont installés sur une pointe de terre, composée de matériaux fins, séparant deux lacs (Chapdelaine 2004). Ce site contient des artefacts qui permettent d'associer cette occupation à la phase médiane du Palé Indien ancien (Michaud-Neponset/Parkhill, environ 10 700 ans AA). Les interprétations préliminaires relient ce site archéologique à d'autres, localisés aux états limitrophes de la Nouvelle-Angleterre. Ainsi, ces Amérindiens seraient arrivés au Québec par la voie terrestre, en franchissant les cols appalachiens.

Il est possible qu'un autre site, cette fois situé dans la région de Québec, date de cette période tout en étant un peu plus jeune que celui de Mégantic (phase finale, Crowfield, aux alentours de 10 500-10 200 ans AA, Pintal 2002a; à paraître). Les reconstitutions

paléoenvironnementales suggèrent que cette occupation a eu lieu alors que la butte rocheuse sur laquelle elle prend place formait une des îles d'un archipel positionné à l'embouchure de la rivière Chaudière. Les analyses préliminaires ont permis d'associer provisoirement ce site archéologique à d'autres, découverts en Ontario et sur les berges du lac Champlain. Sur la base de ce lien, il a été proposé que ces Amérindiens fréquentaient les rivages de la mer Champlain et que c'est par cette voie maritime qu'ils ont abouti dans la région de Québec (Pintal 2002a).

Des sites de cette période ont été trouvés dans les états de la Nouvelle-Angleterre un peu au sud de la frontière québécoise (Bradley et coll. 2008).

Le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA)

En ce qui concerne le Paléoindien récent, plusieurs sites ont été localisés au Québec. Qui plus est, il semble que plusieurs cultures archéologiques soient présentes, ce qui suggère l'émergence d'une certaine diversité culturelle à cette époque.

Ainsi, des découvertes dans la région de Québec laissent entendre que des groupes affiliés à l'aire Cormier-Nicholas fréquentaient ce lieu de 10 000 à 9 000 ans AA (Pintal, à paraître). Ces sites se distinguent, entre autres, par la présence de pointes foliacées ou triangulaires à base concave, oblique ou rectiligne. À l'occasion, de petites cannelures ou enlèvements perpendiculaires sont visibles à la base. Plusieurs occupations ont été mises au jour dans la région et leur localisation en bordure du fleuve suggère que leur mode de vie accordait une certaine place aux ressources du littoral. En même temps, certains campements se situent un peu à l'intérieur des terres, soit près de rapides, soit sur de hautes terrasses, ce qui semble indiquer que ces gens exploitaient déjà, il y a de cela plus de 9 000 ans, des milieux écologiquement variés, mais complémentaires. Ce type de site n'a pas encore été formellement identifié au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie, mais on en trouve en Ontario et dans les états de la Nouvelle-Angleterre.

D'autres établissements soulignent la présence de groupes produisant des pièces lancéolées à retouches parallèles convergentes (Plano ou Sainte-Anne/Varney) qui diffèrent de celles qui viennent d'être décrites. Ces sites se distribuent plus particulièrement en Outaouais

(Wright 1982), dans la région de Québec (Laliberté 1992; Pintal à paraître), mais surtout au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Chapdelaine 1994;87et Chapdelaine 1990, Pintal 2006). Des objets similaires sont également rapportés en Ontario (Ellis et Deller 1990), pour les états de la Nouvelle-Angleterre (Bradley et coll. 2008) et dans les Maritimes (Deal 2006).

3.1.2 La période archaïque (10 000 ans AA à 3 000 ans AA)

Le concept d'Archaïque couvre un intervalle de temps si vaste (10 000 à 3 000 ans AA) qu'il est déraisonnable de croire qu'une seule culture y soit exprimée. D'ailleurs, la multitude et la variabilité des assemblages matériels que l'on associe à cette période témoignent de multiples trajets culturels. Afin de mieux décrire tout ce foisonnement, les archéologues subdivisent habituellement l'Archaïque en trois épisodes : ancien (10 000 à 8 000 ans AA), moyen (8 000 à 5 000 ans AA) et récent (5 000 à 3 000 ans AA).

Au cours de l'Archaïque, les Amérindiens vont s'adapter à des conditions climatiques qui se transforment continuellement. De plus en plus chaud jusque vers 6 000-5 000 ans AA, le climat se refroidit et devient plus humide par la suite, plus particulièrement à partir de 3 500 ans AA. Avec la fonte du glacier qui se poursuit jusque vers 6 000 ans AA au centre du Québec, les populations coloniseront des territoires de plus en plus vastes et vers 3 500 ans AA le Québec aura été en grande partie exploré.

Les Archaïques ancien (10 000 à 8 000 ans AA) et moyen (8 000 à 5 000 ans AA)

Curieusement, alors que les données relatives à l'occupation paléoindienne s'accumulent au Québec, celles concernant l'Archaïque ancien demeurent rares. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène relèvent probablement des difficultés qu'éprouvent les archéologues à clairement distinguer les assemblages de cette période.

Néanmoins, au cours des dernières années, quelques sites de l'Archaïque ancien ont pu être associés à l'intervalle 10 000 à 8 000 ans AA. Ceux-ci sont principalement localisés dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal à paraître), au lac Mégantic (Chapdelaine 2004), à Squatec (Dumais et Rousseau 2002b) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998).

En général, ces sites se distinguent par la présence de pointes à encoches en coin et à base rectiligne ou concave. Souvent, les assemblages de cette période témoignent du recours à des matériaux lithiques locaux, parmi lesquels on trouve régulièrement le quartz et le quartzite.

Pour ce qui est de l'Archaïque moyen, les données sont encore plus rares et les seuls sites connus à proximité du secteur à l'étude se trouvent dans la région de Québec (Laliberté 1992, Pintal à paraître) et au lac Mégantic (Chapdelaine 2004).

L'Archaïque récent (5 000 à 3 000 ans AA)

Pour les deux épisodes précédents, les quelques bribes d'information sur les modes d'établissement abondent dans le sens d'une vaste mobilité. À partir de l'Archaïque récent (5 000 à 3 000 ans AA), le mode de vie des Amérindiens ne change pas radicalement, mais on perçoit des modifications subtiles qui suggèrent qu'ils élargissent graduellement la base de leur stratégie adaptative, soit pour exploiter plus intensément certaines ressources, comme le poisson, soit pour en introduire de nouvelles, comme les végétaux. De plus, ces sites livrent souvent un ensemble d'outils relativement pesants (hache, gouge, herminette, etc.) qui témoigne d'une transformation plus importante de leur environnement immédiat, comme si leurs installations étaient un peu plus stables. Quelques sites datant de 6 000 à 3 000 ans AA ont été découverts dans la région de Québec et le long du fleuve Saint-Laurent, entre Québec/Lévis et Rivière-du-Loup, mais aussi dans le secteur du lac Mégantic.

Les sites de cette période sont surtout localisés le long des principaux cours d'eau, occupant des secteurs sableux ou morainiques. Quelques sites témoignent d'une exploitation des ressources de l'hinterland rapproché. À partir de 4 000 ans AA, outre les petits campements éparpillés un peu partout, deux types d'établissements dominent. Un premier, qualifié de printanier ou estival, est habituellement installé près des plans d'eau majeurs (fleuve, rivières et lacs). Un deuxième, plus automnal ou hivernal, est aménagé cette fois un peu plus à l'intérieur des terres, à proximité des rivières secondaires ou des ruisseaux d'importance (Young et coll. 1995).

3.1.3 La période sylvicole (de 3 000 ans AA à environ 1 500 ans A.D.)

Cette période correspond à l'introduction des vases en argile cuite dans la culture matérielle des Amérindiens. Elle coïncide également avec une phase de croissance démographique qui culminera au XVI^e siècle, période marquée par l'arrivée des Européens en Amérique.

L'avènement de la céramique constitue un marqueur temporel important pour les archéologues bien qu'au début, ce matériau ne semble jouer qu'un rôle secondaire pour les Amérindiens. On peut toutefois l'associer à des changements subtils dans les modes de vie. En effet, en ce qui concerne les systèmes d'établissement, les paramètres observés au point précédent restent sensiblement les mêmes. Cependant, on constate une exploitation de plus en plus soutenue des poissons et des végétaux. Les vestiges liés à l'aménagement de campements plus complexes et relativement plus stables sont plus nombreux.

Cette tendance n'ira qu'en s'accroissant et de 2 400 à 1 000 ans AA, des groupes amérindiens en particulier font de chaque bassin versant d'importance leur territoire privilégié de fréquentation. La mobilité territoriale diminue, les habitations sont soit plus vastes, soit occupées plus souvent, et sur une période de temps plus longue, et la plupart des milieux composant les bassins versants sont exploités. Il est probable que l'on se livrait déjà à certaines expériences relatives à la production végétale. Certains chercheurs discutent de l'existence possible de campements d'hiver semi-permanents, d'autres privilégient plutôt la saison estivale. Plusieurs sites archéologiques de cette période sont connus dans la région de Québec et au lac Mégantic (Chrétien 1995, Chapdelaine 2004). Ils témoignent effectivement d'une exploitation assez généralisée des diverses composantes des milieux fréquentés.

Cette période culminera avec le développement des sociétés agricoles il y a environ 1 000 ans (Clermont et Cossette 1991). Les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption du village sédentaire. Toutefois, malgré cette relative sédentarité chez certains peuples, le mode de vie d'autres peuples repose toujours sur une certaine forme de nomadisme. Tous ont recours à une multitude de petits établissements occupant des environnements très diversifiés.

3.2 La période historique (1 500 à 1950 AD)

Lors de l'arrivée des Européens au Canada, des Iroquoiens du Saint-Laurent occupent les rives du fleuve à la hauteur de Québec. Il est probable que ces derniers fréquentent également une partie de l'hinterland, mais on ne sait pas encore s'ils s'y aventuraient bien loin.

Entre 1535 et 1603, les Iroquoiens du Saint-Laurent seront chassés des rives du fleuve. À partir de ce moment-là, des Algonquiens de diverses allégeances fréquentent la région de Québec. On parle alors de la présence, entre autres, de Montagnais, de Malécites/Etchemins, d'Abénaquis, de Micmacs et, un peu plus tard, de Hurons-Wendat (Paul 2000), qui eux sont d'ascendance iroquoise.

Les Montagnais semblent plus associés à la région immédiate de Québec, au nord et à l'est, bien que certaines cartes anciennes les localisent aussi sur la rive sud. Des Abénaquis² descendent les vallées des rivières Chaudière et Bécancour (Barry 2003), tandis que les Malécites sont présents à l'est (rivières Saint-Jean et Etchemin) (Michaud 2003). La toponymie de l'époque rappelle la fréquentation de ces territoires par ces peuples (figure 7). Des cartes anciennes font également état de la présence de portages dans les environs du secteur à l'étude, ces derniers permettent de passer de la rivière Saint-Jean à la rivière du Sud (figure 8) (voir aussi Michaud 2003 : 46).

Ces territoires ne sont pas exclusifs, certaines familles ou groupes de chasseurs fréquentant parfois des régions reconnues « appartenir » à d'autres nations. C'est ainsi que la région à l'étude, qui devait normalement être exploitée par des Malécites ou encore par des Abénaquis (Paré 1985), l'était aussi par les Hurons/Wendats :

« Jusqu'en 1852, rien n'indique que cette région montagneuse et boisée n'ait été connue et visitée, sinon par les chasseurs, en particulier les sauvages de la Réserve de Lorette. Ils montaient en suivant la rivière Etchemin jusqu'au pied du Bonnet pour se rendre ensuite à la rivière des Orignaux et, de là, à la rivière Daaquam » <http://www.saint-magloire.com/indexFr.asp?numero=15>.

² Ces dénominations modernes font référence à une multitude de nations dont certaines se sont regroupées avec le temps.

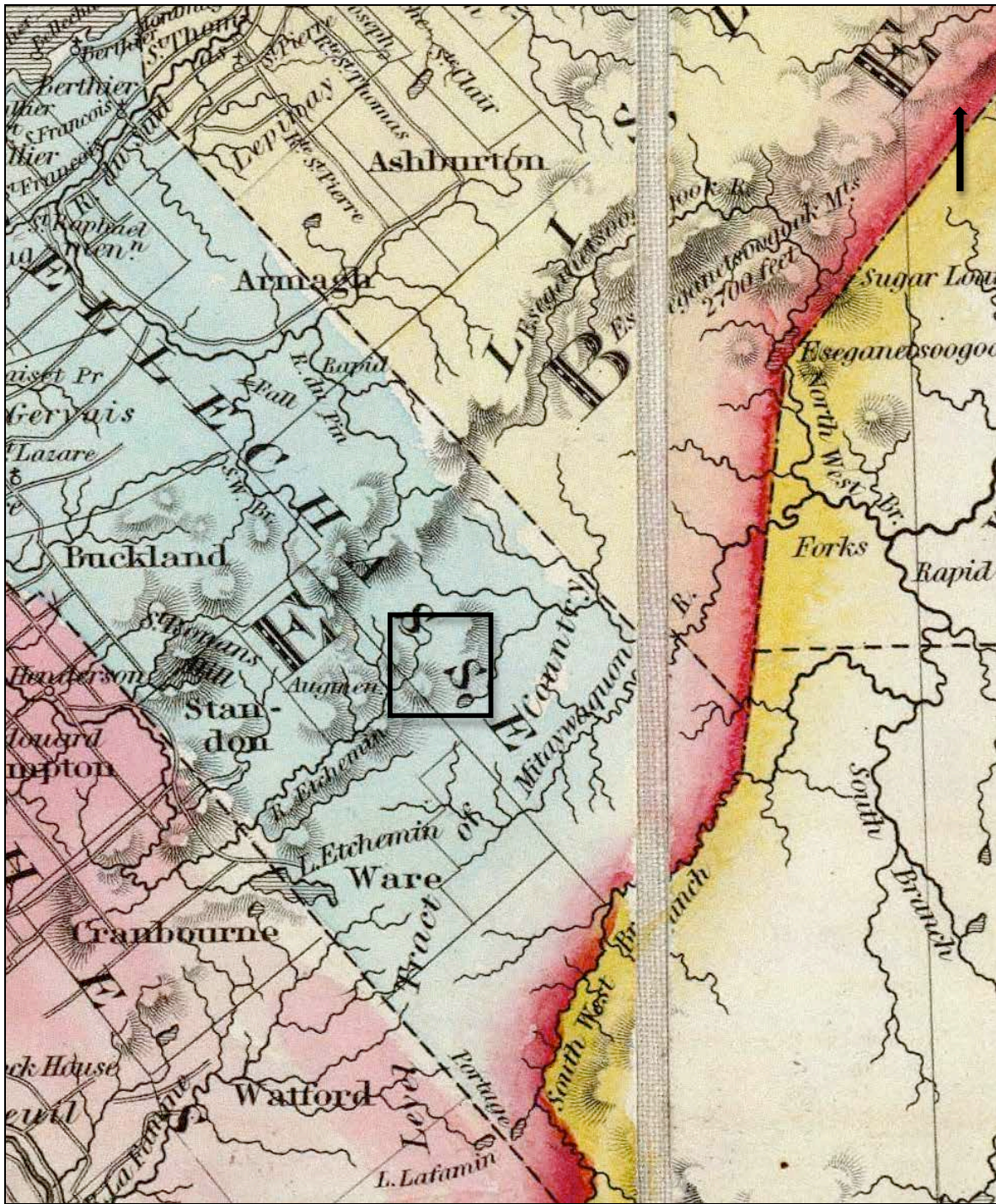


Figure 7 – Carte des provinces du Canada (Bouchette 1846, <http://www.davidrumsey.com/maps2218.html>)

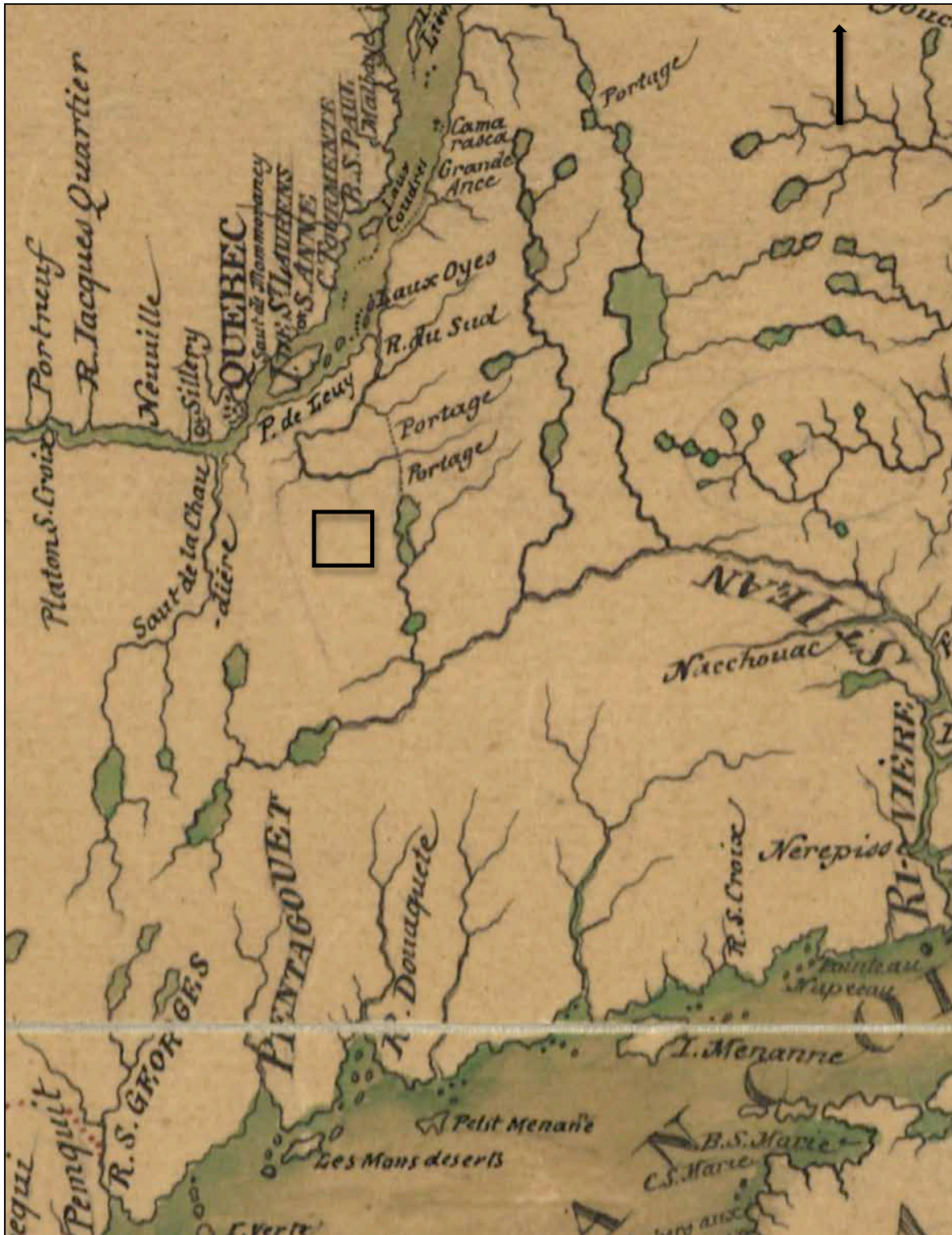


Figure 8 – Carte de l'Amérique septentrionale (Franquelin 1688, <http://www.stonybrook.edu/libmap/coordinates/serisa/no1/Franquelin2.htm>)

En se référant à ce texte, on peut retracer une des voies de circulation amérindienne de l'époque et celle-ci passe bien au sud du domaine du parc éolien (figure 9). Quoiqu'il en soit, la rareté des témoignages de l'époque ne nous permet pas d'être plus précis quant à la nature de l'occupation amérindienne historique des lieux.

En ce qui concerne l'occupation eurocanadienne³, et telle qu'il en a été fait mention précédemment, elle ne débutera vraiment qu'au milieu du XIX^e siècle. En effet, au début du XIX^e siècle, les terres du littoral du fleuve Saint-Laurent sont toutes concédées. Le gouvernement décide alors d'ouvrir l'intérieur des terres à la colonisation, de nouveaux cantons sont arpentés dans le secteur à l'étude vers le milieu du XIX^e siècle, notamment ceux de Mailloux et de Roux (figure 10). Des réserves de lot sont alors constituées dans le but d'y accueillir les futurs villages.

Peu après, les premiers colons commenceront à peupler les villages circonscrivant le secteur à l'étude, notamment celui de Saint-Philémon qui accueille ses premières âmes vers 1855. Les premiers arrivants défrichent d'abord leurs terres à des fins agricoles et ces lots se situent principalement dans les vallées de part et d'autre des cours d'eau. C'est là que l'on retrouve l'essentiel des habitations, de même que les principaux éléments de l'infrastructure économique, comme les moulins à farine (figure 11). L'ouverture d'une route reliant Saint-Philémon à la frontière américaine, en passant par Saint-Magloire, à la fin des années 1850 facilitera grandement le peuplement de la région et son exploitation forestière.

En effet, étant donné que la terre est plutôt rocailleuse dans cette région et que les rendements agricoles sont faibles, l'exploitation du bois représente un apport économique important pour les colons. Cette richesse est d'ailleurs bien connue puisque toutes les terres environnantes sont concédées à des entrepreneurs forestiers (Glazier et Young) avant même que les cantons ne soient arpentés. Glazier et Young vendirent ensuite leurs concessions à de nouveaux entrepreneurs, Cunliffe et Stevens et Muirhead en 1875. À cette époque, les moulins à farine servent tout autant à scier le bois (figure 10). En ce qui concerne la

³ Données principalement tirées de Laberge 1993 et du Macro-Inventaire, Comté de Bellechasse, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec 1982.

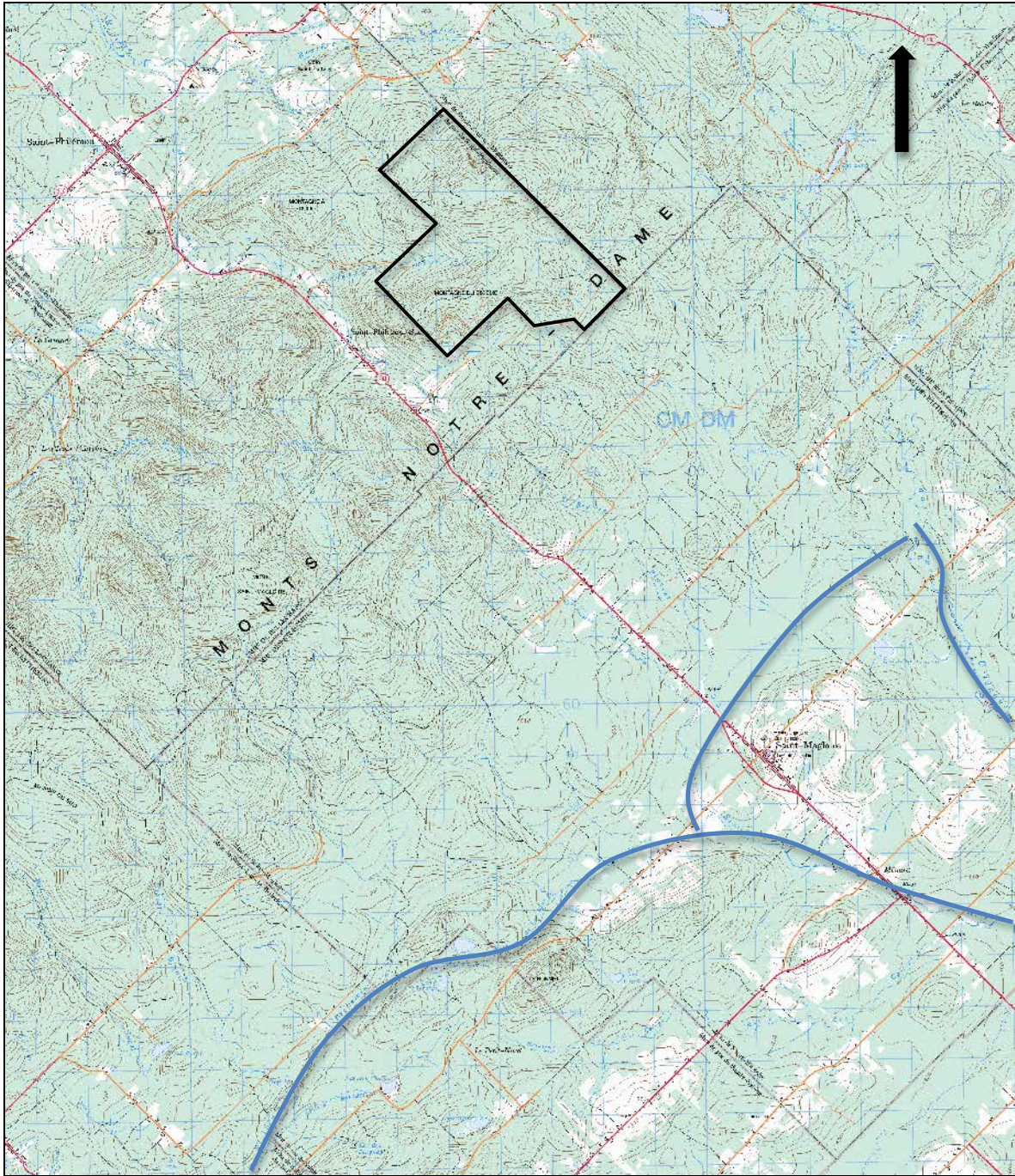


Figure 9 – Axe de circulation des Hurons/Wendats dans la région au XIX^e siècle (lignes en bleu).

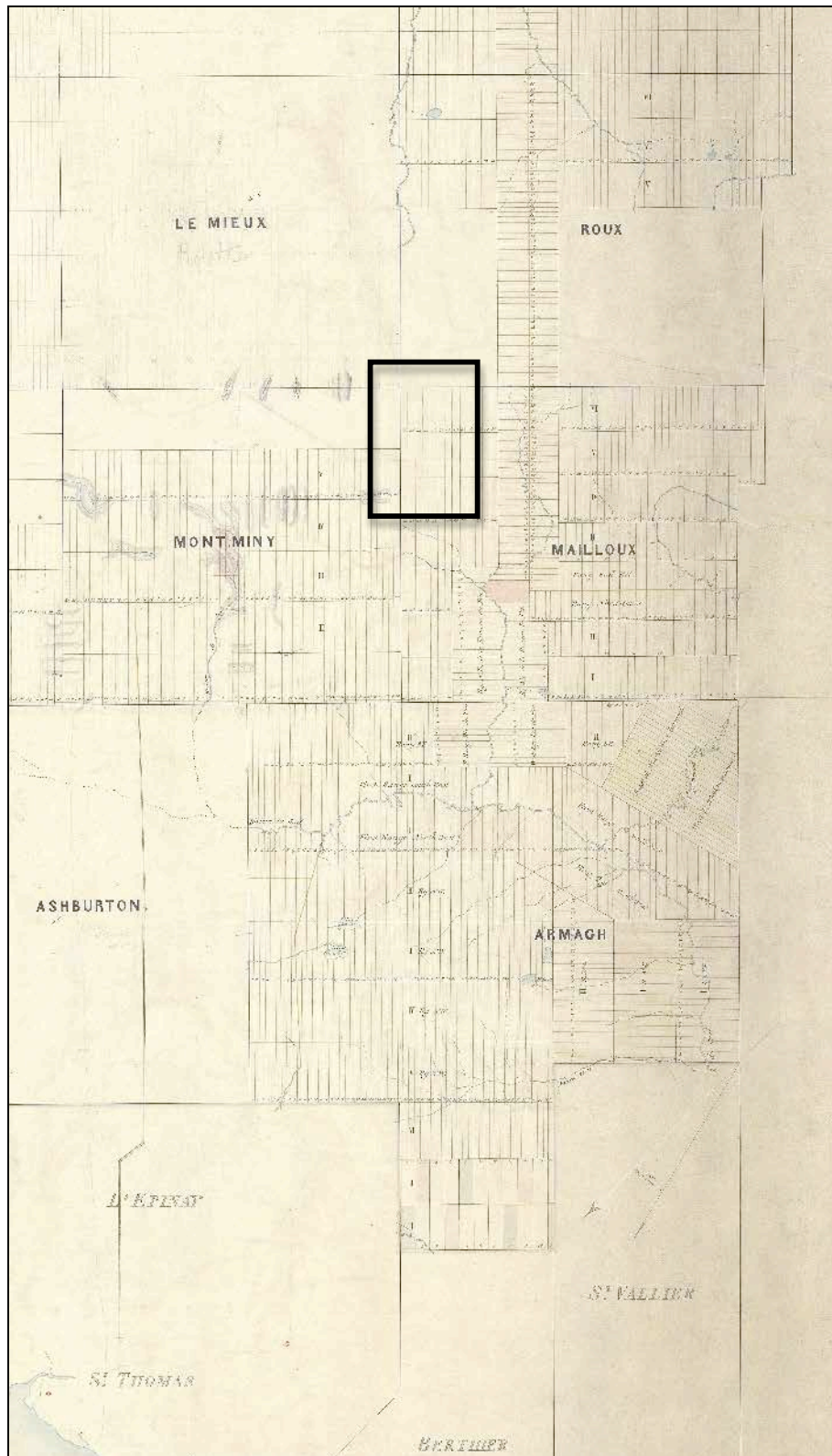


Figure 10 – Plan de compilation des comtés de Bellechasse, Montmagny, L'Islet et de Kamouraska, du fleuve St-Laurent à la frontière avec le Maine. Ligne frontière provinciale conformément au traité d'Ashburton 1842 (Morin 1854)

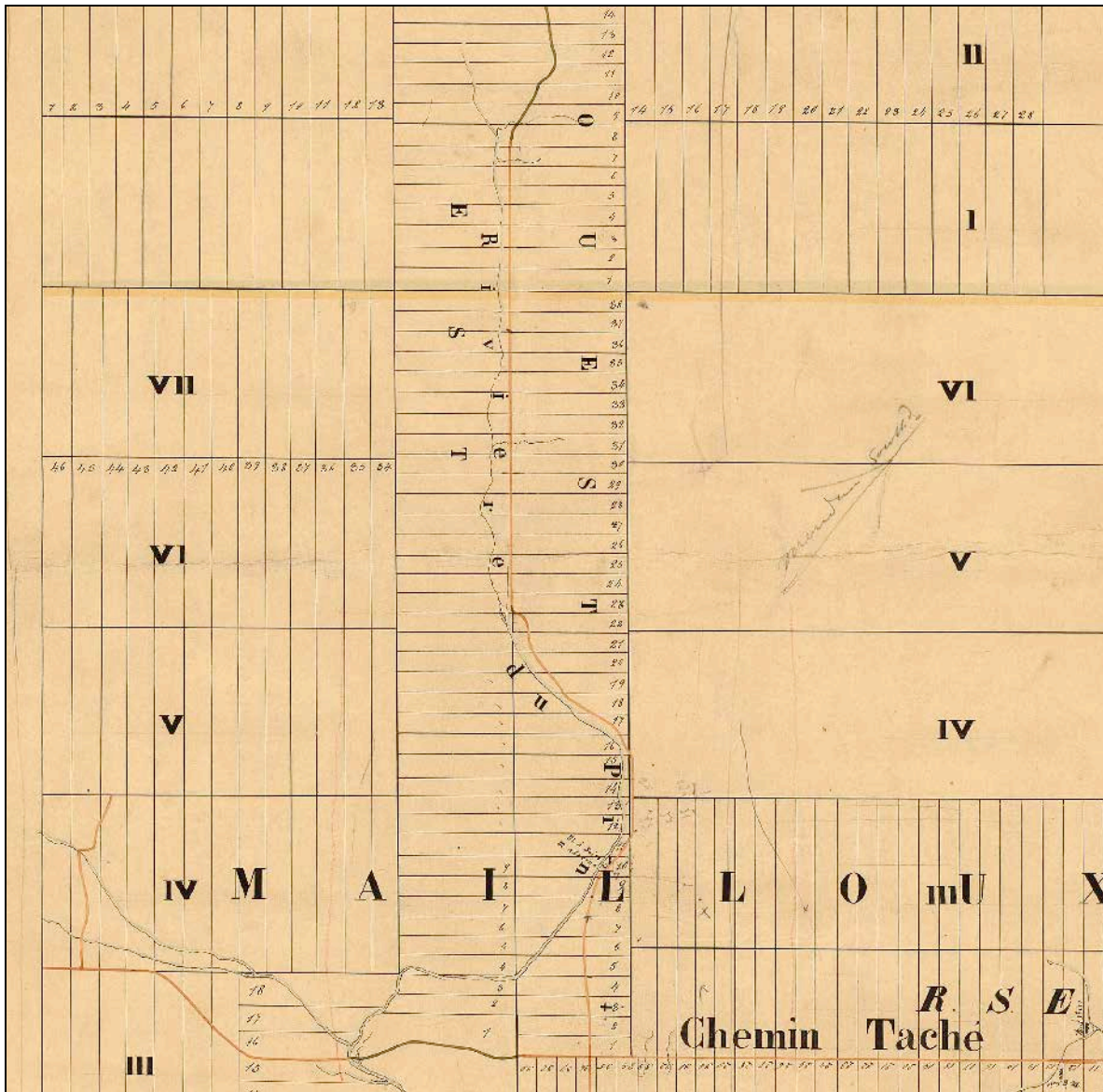


Figure 11 – Plan du relevé des chemins de colonisation dans les cantons Armagh, Mailloux, Roux et Bellechasse (Lavergne 1876)

localisation des camps de bûcheron, les quelques indices retrouvés tendent à les situer au pied des montagnes (Marcoux 1966).

Au moment de son érection canonique (1891), une centaine de familles vivent à Saint-Philémon (plus de 700 personnes). Plus de 1 000 personnes vivront dans la région au début du XX^e siècle et près de 1 500 dans les années 1950. Au début des années 1960, la population se mit à décroître et de nombreuses terres sont alors abandonnées.

La consultation de cartes planimétrique et topographique datant de la première moitié du XX^e siècle (figures 12 et 13) n'a pas permis de localiser de bâtiments à l'intérieur des limites du secteur à l'étude.

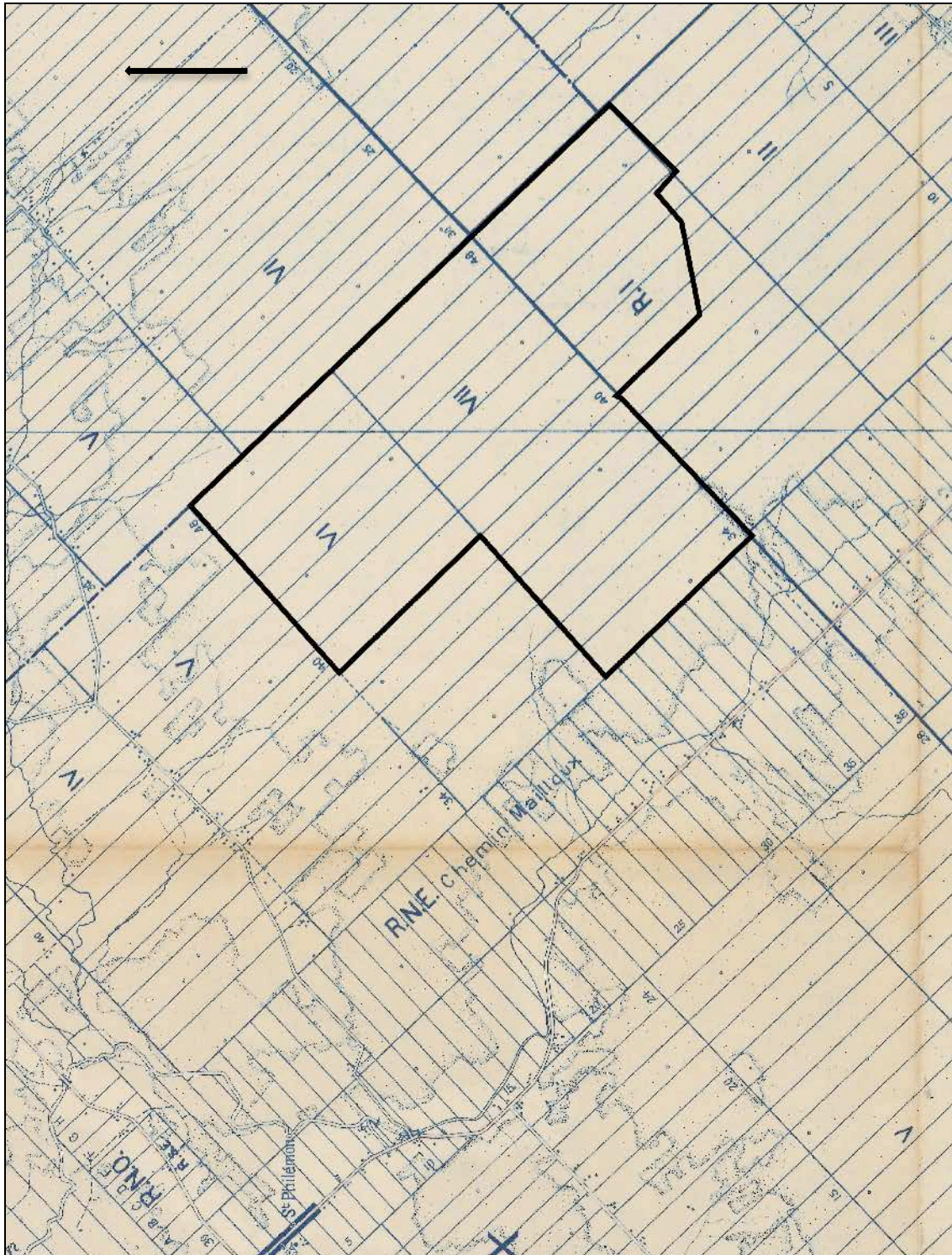


Figure 12 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte planimétrique de 1929 (Feuille 91, province de Québec, Compagnie aérienne Franco-Canadienne 1929)

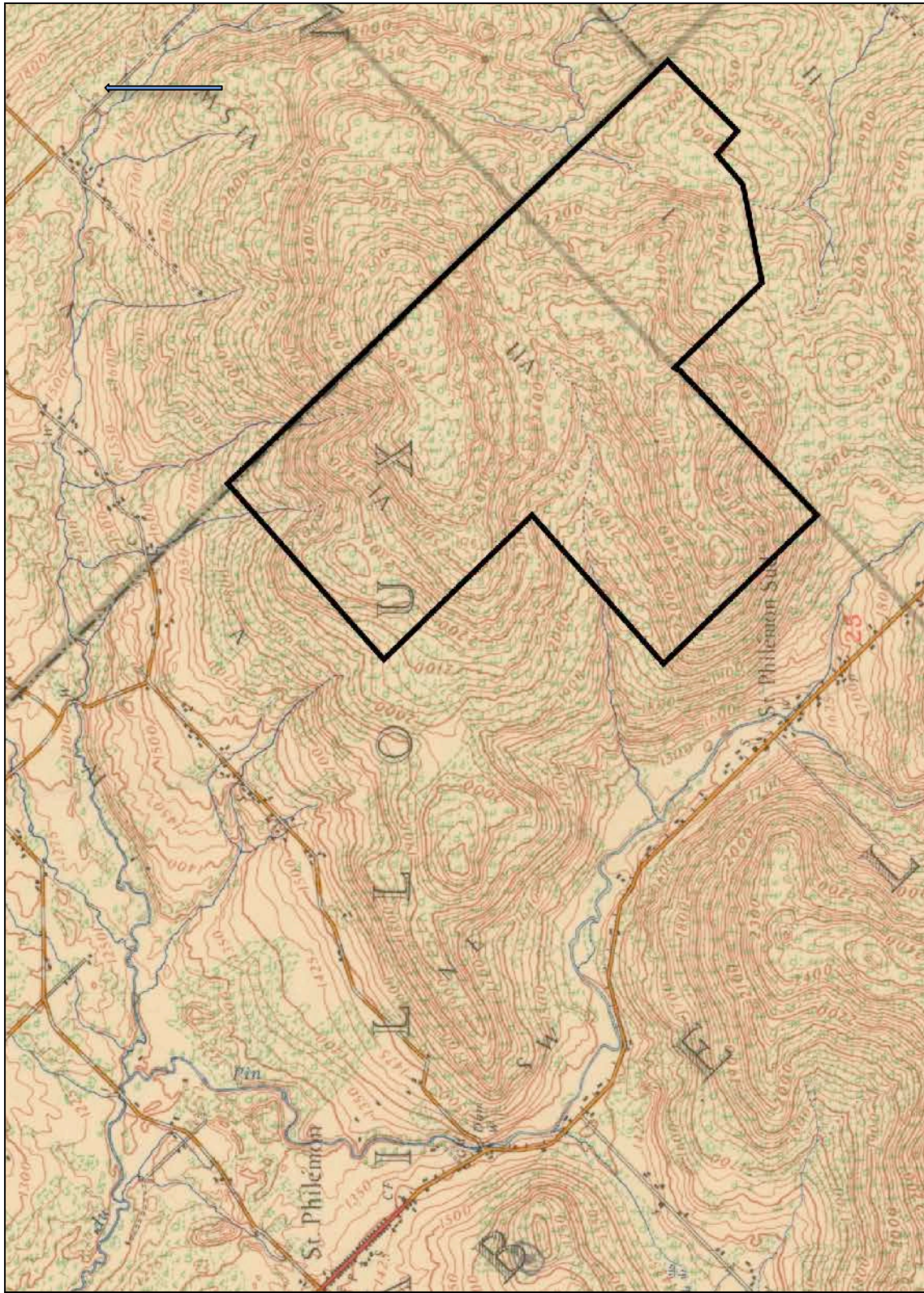


Figure 13 – Superposition du secteur à l'étude sur une carte topographique de 1944 (1939)
(Département de la défense nationale, Ottawa 1944)

4.0 LES ZONES DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 État des connaissances en archéologie

À ce jour, une seule étude de potentiel archéologique a été réalisée pour une région située à proximité du secteur à l'étude dans le cadre du projet éolien du Massif du sud (Pintal 2008).

Dans un rayon de 20 km autour du domaine du parc éolien, 15 inventaires ont été effectués jusqu'à présent (tableau II). À l'exception d'une prospection réalisée dans le cadre de l'agrandissement d'un lieu d'enfouissement sanitaire à Armagh (Chrétien et coll. 1999), tous les autres inventaires étaient mandatés par le ministère des Transports du Québec. Aucune de ces interventions n'a pris place à l'intérieur des limites du secteur à l'étude.

Tableau II Inventaires archéologiques effectués à proximité du secteur à l'étude (MCCCF 2011)

Carte	Archéologue	Année d'intervention
21L/07	Chrétien	1997
21L/07	Pintal	1996
21L/07	Pintal	1998b
21L/07	Pintal	2003
21L/08	Laliberté	1994
21L/08	Pintal	2003
21L/08	Pintal	2004
21L/09	Patrimoine Experts	2000a
21L/09	Patrimoine Experts	2000b
21L/09	Pintal	2004
21L/10	Chrétien et coll.	1999
21L/10	Pintal	1998b
21L/10	Pintal	2002b
21L/10	Pintal	2004
21L/16	Chrétien	1995b

Un seul site archéologique a été localisé jusqu'à présent; il se situe à plus de 30 km au sud-est de la zone d'étude. Ce site (CcEn-01, Sainte-Justine, ISAQ 2011) correspond à l'emplacement d'un monastère trappiste établi dans la municipalité de Sainte-Justine au XIX^e siècle.

4.2 La cartographie des zones de potentiel

Pour cartographier les zones de potentiel, un fond de carte numérique au 1 : 20 000 a été utilisé (figure 14). Les cartes des dépôts de surface et pédologique, ainsi que les données relatives à l'altimétrie, ont été utilisées afin d'évaluer l'habitabilité du secteur.

En ce qui concerne le potentiel archéologique eurocanadien, étant donné qu'aucun bâtiment n'a été repéré sur les cartes anciennes à l'intérieur du secteur à l'étude, que ce secteur est peu propice à l'agriculture et que les camps de bûcherons sont habituellement installés sur des aires plus planes en contrebas des collines, il est considéré que le potentiel d'occupation eurocanadienne des lieux est faible.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, comme aucun site n'est connu à proximité, ce potentiel a été évalué en tenant compte des critères génériques présentés dans le tableau I. Dans le cadre de cette étude ne seront retenues que les zones répondant aux critères de potentiel fort et moyen.

- Le potentiel est plus élevé sur les replats ou terrasses bordant les plans d'eau;
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence de lacs importants et de rivières (hydrographie primaire et secondaire);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand il y a présence de rapides (pêche, portages);
- Le potentiel du territoire est plus élevé quand les dépôts de surface sont propices à la présence d'un établissement (sable et gravier en premier, till en second);

Si ces zones sont plus susceptibles de receler des sites archéologiques, il est considéré que le potentiel d'occupation des autres zones est faible et elles n'ont pas été retenues :

- Les zones référant au réseau hydrique tertiaire (extrémités de petits ruisseaux, lacs isolés, lacs encaissés);

- Les milieux éloignés de tout cours d'eau douce (100 m de distance et plus);
- Les segments littoraux rectilignes des lacs et des rivières;
- Les interfluves, à moins qu'ils aient pu servir de portage (axe présumé reliant deux cours d'eau d'importance);
- Les aires marécageuses et leur pourtour;
- Les bords de rivières et de lacs bosselés et accidentés;
- Les replats constitués de till mince ou encore de till sur roc;
- Les piémonts de falaises ou de montagnes aux flancs abrupts;
- Les sommets des crêtes rocheuses ou encore ceux recouverts de minces dépôts meubles.

Sur cette base, six zones de potentiel d'occupation amérindienne (historique et préhistorique) ont été retenues. Elles font référence à la possibilité qu'une petite vallée, localisée au sud-est du secteur à l'étude et qui est parcourue par des cours d'eau et parsemée de petits lacs, ait pu être fréquentée pour y exploiter la faune locale. Ailleurs, l'habitabilité des lieux a été jugée faible parce que les terrains présentent des pentes parfois fortes, que les cours d'eau y sont encaissés et qu'ils n'aboutissent, en amont, qu'au sommet des collines.

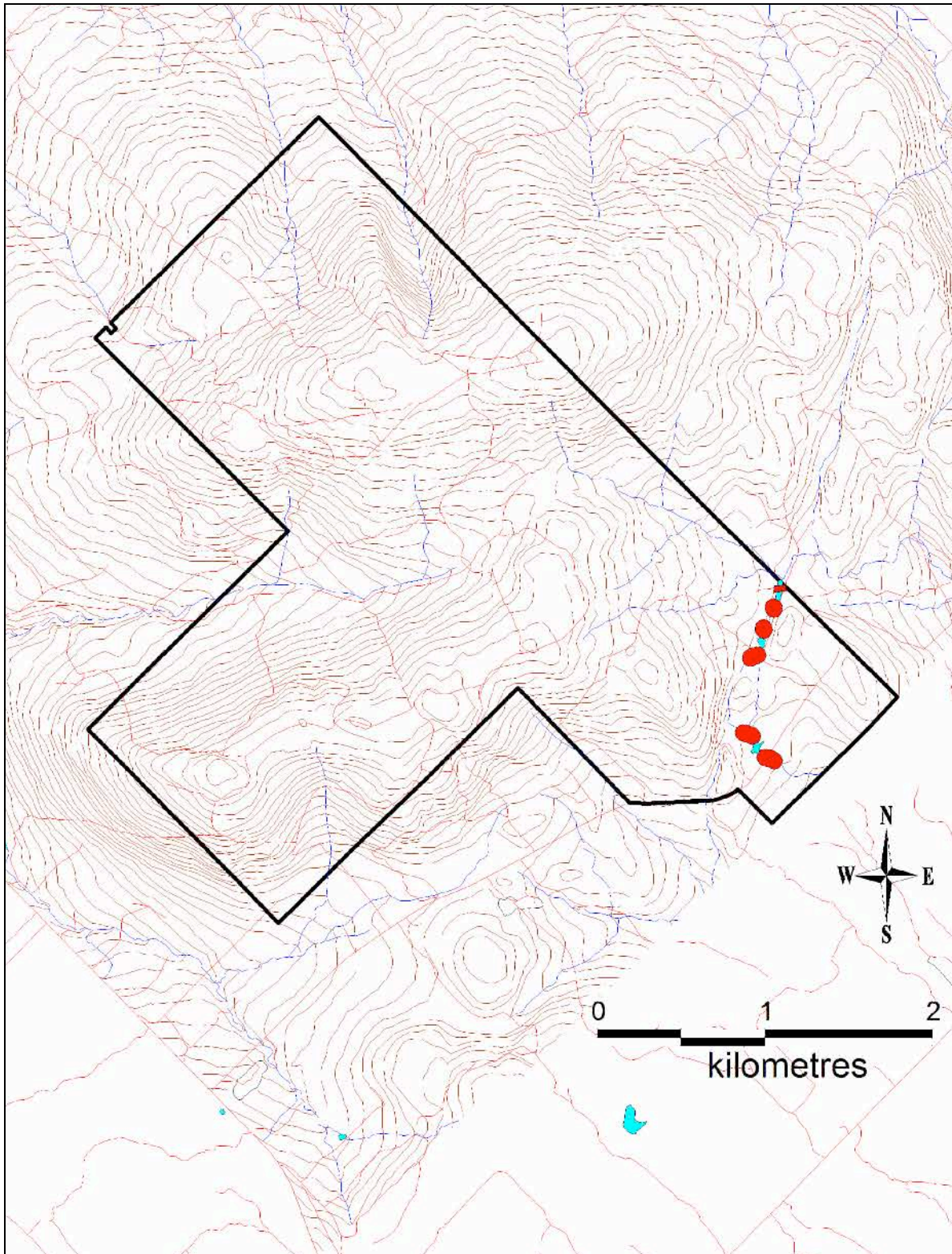


Figure 14 – Zones de potentiel archéologique amérindien, préhistorique et historique (trame rouge) (fonds de carte BDTQ 21L09, 1 : 20 000)

CONCLUSION

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par PESCA Environnement dans le but d'évaluer les impacts environnementaux susceptibles de découler de l'aménagement du parc éolien de Saint-Philémon.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales passées et présentes du secteur à l'étude ont été exposées. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases du peuplement humain de la région, du peuplement initial à la période historique.

Comme le secteur occupe une région mal connue des archéologues, peu de données sont disponibles afin de proposer un mode d'établissement local. C'est pourquoi des critères génériques ont été appliqués afin de déterminer le potentiel d'occupation amérindienne. Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, il a été évalué à l'aide de cartes anciennes.

Sur cette base, il est considéré que le potentiel d'occupation eurocanadienne est faible et aucune zone de potentiel n'a été considérée. Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne (préhistorique et historique), six zones ont été retenues.

Advenant que des aménagements associés à ce projet interfèrent avec l'une ou l'autre des zones de potentiel identifiées, il est recommandé que le promoteur effectue, préalablement à ces travaux, un inventaire archéologique au terrain afin de vérifier les conclusions de cette étude.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC

2005 Répertoire québécois des études de potentiel archéologique. Québec.

BARRY, G.

2003 « La « piste Bécancour » : des campements abénaquis dans l'arrière-pays ». Recherches amérindiennes au Québec XXXIII(2) : 93-100.

BRADLEY, J. W., A. E. SPIESS, R. BOISVERT, AND J. BOUDREAU

2008 What's the Point?: Modal Forms and Attributes of Paleoindian Bifaces in the New England-Maritimes Region. Archaeology of Eastern North America 36:119-172.

BENMOUYAL, J.

1987 Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire. Dossiers 63, ministère de la Culture et des Communications du Québec, Québec, 593 p.

CHALIFOUX, É.

1999 « Les occupations paléindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre », Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXIX (3), p. 77-93.

CHAPDELAINE, C.

2004 « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIV(1), p. 3-20.

CHAPDELAINE, C. (sous la direction de)

1994 Il y a 8000 ans à Rimouski... Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture plano. Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec 22, Québec, 314 p.

CHRÉTIEN, Y.

1995 Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 331 p.

1995b Inventaires archéologiques 1995. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique, rapport inédit, 68 p.

1997 Contrat no. 4210-97-ADO1, inventaires archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches, 1997. MTQ, Direction de Chaudière-Appalaches, Service inventaires et plans, rapport inédit, 63 p.

- CHRÉTIEN, Y ET COLL.
1999 Étude archéologique se rapportant au site projeté pour l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Armagh. MCCQ, rapport inédit, 30 p.
- CLERMONT, N. et E. COSSETTE
1991 « Prélude à l'agriculture chez les Iroquoiens préhistoriques du Québec ». Journal canadien d'archéologie, vol. 15, p. 35-44.
- DEAL, M.
2006 Lithic periods of the Maritime Peninsula. <http://www.uccs.mun.ca/~7Emdeal/Anth3291/vignette3i.htm>
- DUMAIS, P. et G. ROUSSEAU.
2002a Présentation. Recherches amérindiennes au Québec XXXII(3): 3-5.
2002b De limon et de Sable : Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata. Recherches amérindiennes au Québec XXXII(3): 55-75.
- DYKE, A. S., D. GIROUX et L. ROBERTSON
2004 Paleovegetation Maps of Northern North America, 18 000 to 1 000 BP. Geological Survey of Canada, Open File 4682, Ottawa.
- ELLIS, C. J., ET D. B. DELLER
1990 « Paleo-Indians ». C. J. Ellis et N. Ferris (éds), The archaeology of Southern Ontario to A. D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter : 37-64, OAS number 5, London, Ontario.
- FULTON, R. J. et J. T. ANDREWS (sous la direction de)
1987 « La calotte glaciaire laurentidienne ». Géographie physique et quaternaire, vol. XLI(2).
- GOBEIL, A., J. NADEAU et J. BRUN
2001 Compilation géologique – Saint-Paul-de-Montminy. SIGEOM, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 21L09-200-0201, Québec.
- GAUVIN, H. et F. DUGUAY
1984 Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.
- LABERGE, A. (Sous la direction de)
1993 Histoire de la Côte-du-Sud. Collection Les Régions du Québec, Les Presses de l'Université Laval, Québec
- LALIBERTÉ, M.

1992 CeEt-481, site du Paléo-indien tardif à Saint-Romuald, bilan des excavations de l'été 1992. Rapport inédit déposé au ministère des Affaires culturelles, Québec, 52 p.

1994 Inventaires archéologiques. Direction générale de l'Est, Service du support technique, 1994. MTQ, rapport inédit, 44 p.

LASALLE, P., G. MARTINEAU et L. CHAUVIN

1977 Carte de la déglaciation : région de Québec (1 : 250 000). DPV-515, ministère des Richesses naturelles, Québec.

LASALLE, P. et C. CHAPDELAINÉ

1987 « Review of Late-Glacial and Holocene Events in the Champlain and Goldthwait Seas Areas and Arrival of Man in Eastern Canada » in N. P. Lasca et J. Donahue (dir.) Archaeological Geology of North America : 1-19, Geological Society of America, Centennial Special, Volume 4, Bolder Colorado.

MARCOUX, R.

1966 Étude pédologique des comtés de Bellechasse et de Montmagny. Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, Québec.

MICHAUD, G.

2003 Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Éditions GID, Québec.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

1982 Macro-Inventaire. Comté de Bellechasse. Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011 Cartes 21L07, 21L08, 21L09, 21L10 et 21L16. ISAQ, Québec.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC

2001 Le relief du Québec. Collection géoréférence, Direction générale de l'information géographique, ministère des Ressources naturelles du Québec, Québec.

PARÉ, P.

1985 La toponymie des Abénaquis. Dossiers toponymiques, 20. Commission de toponymie du Québec, Québec.

PARENT, M., J.-M. M. DUBOIS, P. BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1984 « Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP », Recherches amérindiennes au Québec 15 (1-2) : 17-37.

PAUL, J. T.
2000 Le territoire de chasse des Hurons de Lorette. Recherches amérindiennes au Québec XXX (3) : 5-20.

PATRIMOINE EXPERTS

2000a Inventaires archéologiques, Direction de Chaudières-Appalaches, mars 2000. MTQ, rapport inédit, 48 p.

2000b Inventaires archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches, novembre 2000. MTQ, rapport inédit, 59 p.

PINTAL, J.-Y.

1996 Inventaires archéologiques. Direction de la Chaudière-Appalaches (été 1995). Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

1998 Aux frontières de la mer, la préhistoire de Blanc-Sablon. Dossiers 102, ministère des la Culture et des Communications, Québec.

1998b Inventaires archéologiques. Direction de la Chaudière-Appalaches (été 1997). Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2002a « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXII (3), p. 41-54.

2002b Inventaires archéologiques. Direction de la Chaudière-Appalaches (été 2001). MTQ, raport inédit, 56 p.

2003 Interventions archéologiques, direction de Chaudière-Appalaches (été 2002). MTQ, Service du Soutien technique, rapport inédit, 76 p.

2004 Inventaires archéologiques. Direction de Chaudière-Appalaches (été 2003). Rapport inédit remis au ministère des Transports, Québec.

2006 « The Maritime Archaic, A view from the Lower North Shore, Quebec ». Sanger D. et M. A. P. Renouf (éds) The archaic of the Far Northeast, Université du Maine, Orono :105-138.

2008 Parc éolien du Massif du Sud. Étude de potentiel archéologique. Étude remise à SNC-Lavalin inc. Lévis.

À paraître Late Pleistocene to Early Holocene adaptation : The case of the strait of Quebec. Texas University Press.

RICHARD, P.J.H.

1985 Le couvert végétal du Québec-Labrador et son histoire postglaciaire. Notes et documents, n° 87-01, Département de géographie, Université de Montréal, Montréal, 74 p.

WRIGHT, J. V.

1982 « La circulation des biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire ». Recherches amérindiennes au Québec, vol. 12 (3), p. 193-205.

YOUNG, O. M., M. R. HORNE, C. D. VARLEY, P. J. RACHER, A. J. CLISH

1995 A Biophysical Model for prehistoric Archaeological Sites in Southern Ontario. Rapport inédit remis à Ontario Transportation, Downsview, 73 p.